

Le Colporteur

La lettre d'information du pays valloirin

N°9 - Novembre 2010

Valloire
SAVOIE GALIBIER
FRANCE



La Salle Polyvalente et le Centre de Secours :

les travaux sont en cours dans les délais prévus. Le Centre de Secours sera livré début décembre et la Salle Polyvalente fin janvier 2011.

L'assainissement : le raccordement du camping au réseau principal est en cours de travaux avec l'installation d'une passerelle support, pour la traversée au-dessus de la Valloirette. Les eaux usées vont également être reprises à la Ferme des Granges. Quant au dégrilleur, qui conditionne le fonctionnement du turbinage des eaux usées, le foncier devant être régularisé, sa construction est reportée en 2011.

Les bacs semi-enterrés : plusieurs conteneurs ont été mis en place. Leur installation se poursuit. Les tournées de ramassage débuteront dès cet hiver.

La voirie aux Verneys : la première tranche de travaux qui comporte l'enfouissement des réseaux est en partie terminée ; la seconde tranche comprendra la réalisation des trottoirs au printemps prochain.

Le parking des Verneys : l'aménagement va permettre un espace important pour le stationnement des voitures, un autre pour le stationnement des cars et navettes et un dernier réservé au stationnement des camping-cars. Cet espace structuré fonctionnera dès le début de la saison d'hiver.

Voirie et accès : le chemin, des Trois Croix à la Chapelle du Col, a été reprofilé avec un enrobé sur la partie basse. La rue des Moulins aux Choseaux a été remise en état sur sa totalité. L'entretien de l'ensemble de nos voiries ainsi que le confortement de la berge de la Valloirette au Moulin Benjamin sont terminés. Il est prévu de réaliser, avant l'hiver, la sécurisation du talus du Serroz. A la suite de l'orage du 10 juillet, les passerelles de Bonnenuit ont été emportées : la passerelle des Réaux a été réalisée en urgence ; les deux passerelles des Aiguilles sont en fin de réalisation.

Les abords de l'Eglise et la place de la Mairie : le monument aux morts est réalisé, les abords ont été nettoyés ; le Colporteur a trouvé sa place devant la Mairie. La fontaine sera placée courant 2011.

La place de l'AEP : mise en place de la sculpture de l'ours.

Travaux en interne : les agents des services techniques ont été beaucoup sollicités. L'orage du 10 juillet a mis à mal certaines voiries : la remise en état et le nettoyage ont été une priorité, mais il restera encore des travaux à réaliser en 2011.

Les agents techniques ont, entre autres, réalisé :

- Une nouvelle terrasse à l'asinerie qui améliore les abords du bâtiment.
- Une plate-forme à la Bonne Eau pour les camping-cars des saisonniers.
- L'entretien des bâtiments communaux, notamment les Chapelles.
- Le nettoyage de tout le matériel d'animation
- La peinture du mobilier urbain.
- Ils préparent aussi la saison d'hiver en plantant des sapins et des petits conifères, en vérifiant l'équipement des véhicules et en jalonnant les routes.

Beaucoup de travail réalisé, beaucoup de projets dont les études ont été lancées pour l'année à venir. A l'approche de l'hiver, je vous souhaite une bonne saison 2010-2011.

Cyrille Jullien
Adjoint aux travaux

Le point sur les travaux, projets et études

Salle polyvalente et centre de secours Poursuite des travaux, livraison du centre de secours pour le début de la saison d'hiver. Bacs semi-enterrés : quelques conteneurs seront mis en place d'ici l'hiver, en fonction des conditions climatiques. Les tournées de ramassage pourront débuter dès cet hiver.

Assainissement

Le nouveau dégrilleur, qui conditionne le fonctionnement du turbinage des eaux usées, ne pourra pas être construit avant que le foncier n'ait été régularisé. La construction est donc reportée en 2011. Des travaux sont en cours pour une passerelle support du réseau d'assainissement au dessus de la Valloirette depuis le camping. Les eaux usées vont également être reprises à la ferme des Granges.

Voirie des Verneys

Le chantier a débuté en octobre avec les réseaux d'eau. La suite aura lieu au printemps et automne 2011.

Parking des Verneys

un aménagement est prévu pour rationaliser le stationnement des voitures, camping-cars, cars et navettes touristiques.

Abords de l'église et place de la mairie, place de l'AEP

Le monument aux morts et la sculpture en bois « le Colporteur » sont installés sur la place de la mairie. La fontaine en projet est reportée sur l'exercice budgétaire 2011. Quant à « l'Ours », il restera sur la place de l'AEP.

Reprise de voiries, talus et accès

Des travaux ont eu lieu sur la partie basse du chemin des Trois Croix au Col, la rue du Moulin aux Choseaux et pour reprendre les principaux trous et tranchées sur la voirie communale. Il est prévu de réaliser avant l'hiver la sécurisation du talus du Serroz et le confortement de la berge de la Valloirette entre la Borgé et Moulin Benjamin avec la conservation du trottoir. Deux passerelles sont rétablies pour accéder aux Aiguilles.

Travaux en interne

Les agents des Services Techniques ont réalisé entre autres : une nouvelle terrasse à l'asinerie, une plate-forme pour les camping-cars des saisonniers à la Bonne Eau, des barrières d'accès sur les parkings et lieux publics, des travaux d'entretien dans les bâtiments

communaux et notamment les chapelles, le nettoyage complet de tout le matériel d'animation (chalets, podiums, tables et bancs, chapiteaux). Ils préparent aussi l'arrivée de l'hiver : plantations de sapins et petits conifères, équipement des véhicules, jalonnement des routes...

Panneaux photovoltaïques

En partenariat avec la SOREA, les toitures de la mairie et des garages communaux seront équipées.

POINT SUR LES PRINCIPAUX PROJETS ET ETUDES

Révision du Plan Local d'Urbanisme

Les études se poursuivent et l'approbation du document est annoncée pour la fin de l'année 2011. Des échanges et réunions publiques auront lieu d'ici là.

Base de loisirs

Le programme complet a été présenté au Conseil Municipal d'octobre 2010 et il a été décidé de lancer un concours de maîtrise d'œuvre. Le projet porte sur la réhabilitation et l'extension de l'ensemble de la base de loisirs : patinoire couverte, possibilité de gradins, piscine extérieure et intérieure avec aspect ludique et bien-être, salle de musculation, dojo, petite salle pour sport de ballon, reprise des espaces publics attenants... Une tranche conditionnelle comprend l'intégration de la maison des enfants sur ce site.

Bâtiment La Poste

Il est engagé le réaménagement du bureau de poste au rez-de-chaussée surélevé et un accès partagé avec les locaux de la Gendarmerie qui occuperont la moitié de ce niveau. Au premier étage et dans les combles, seront créés des logements communaux. Le sous-sol reste en l'état, loué au foyer ASPPT. Le bâtiment de la Gendarmerie sera ré-agencé pour le logement des gendarmes.



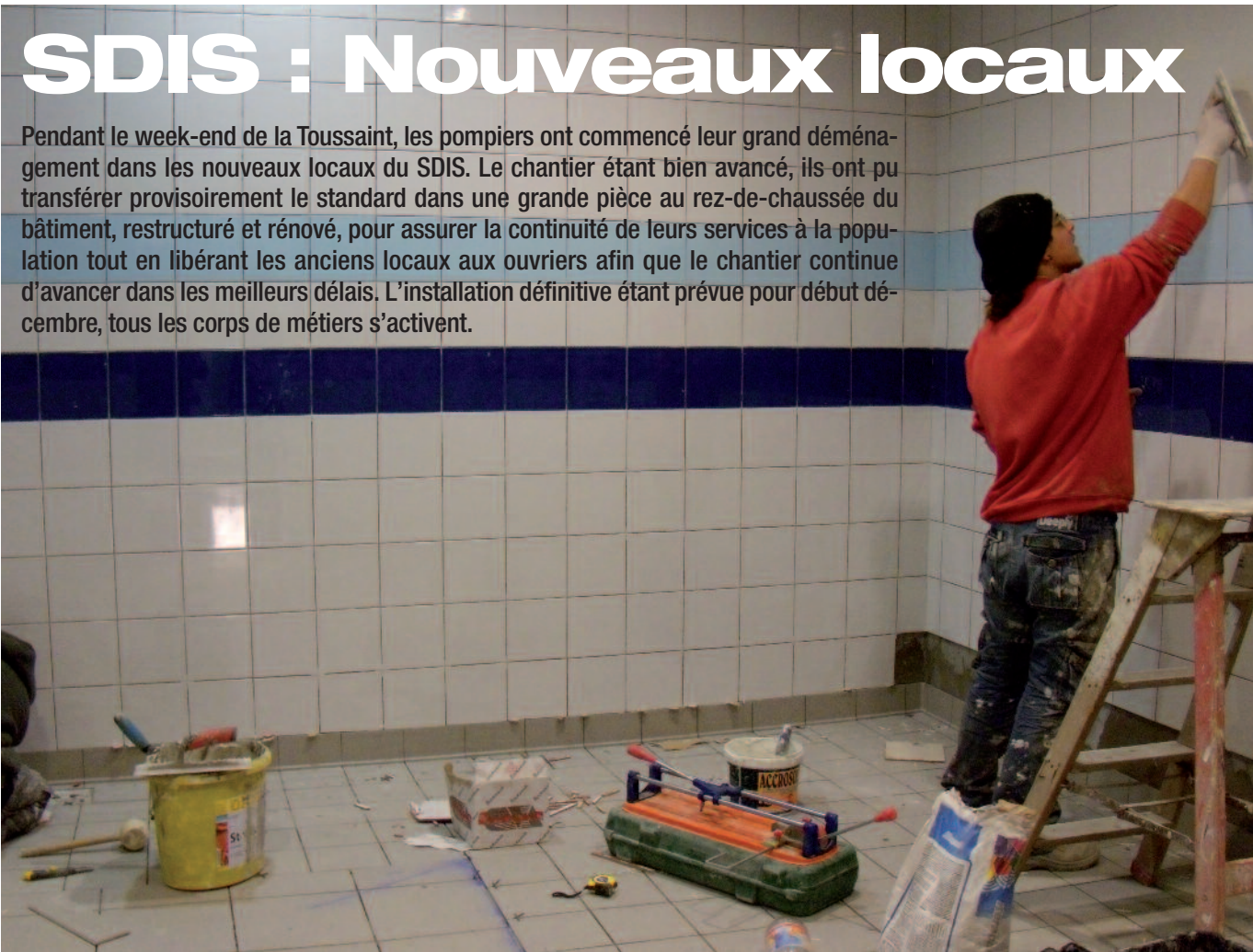
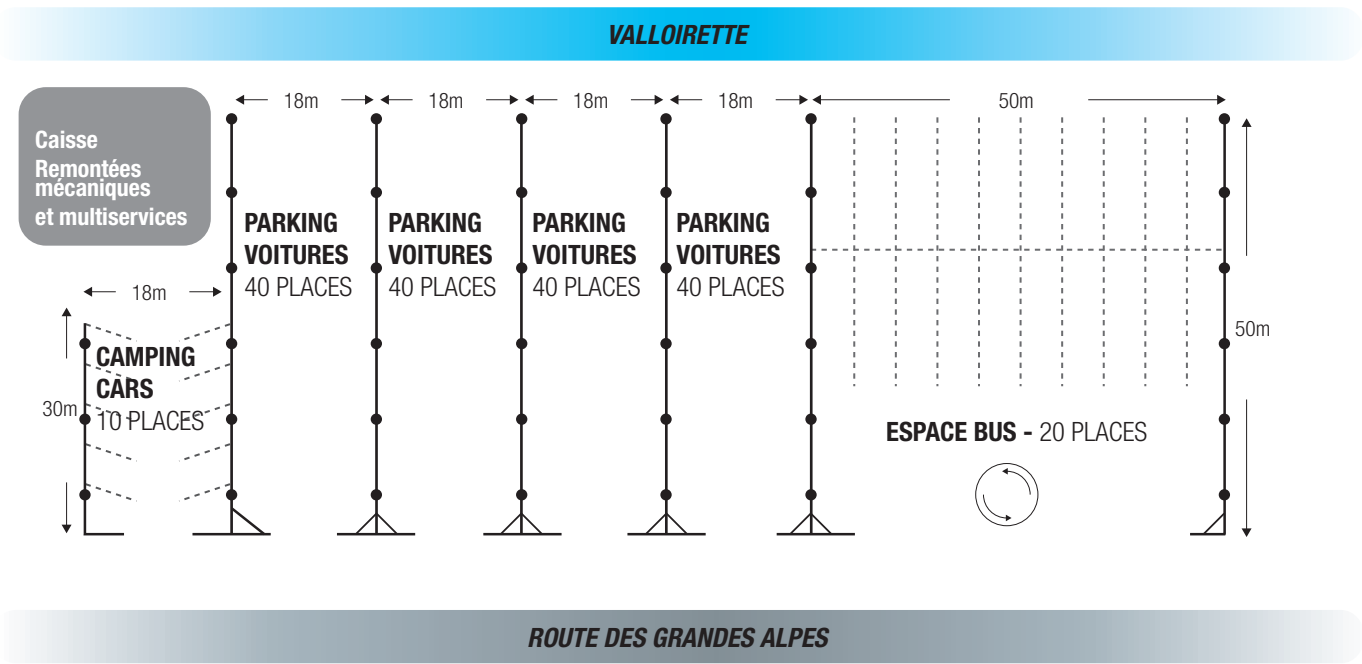
Un nouvel aménagement parking aux Verneys

Afin d'améliorer les conditions de stationnement sur le terrain entre la route du Galibier et la Valloirette, des barrières bois seront implantées afin de délimiter et organiser les places de parking.

Vous trouvez-ci-joint un croquis de cet aménagement.

Les parkings voitures et camping-cars seront interdits au stationnement le samedi entre 9h00 et 12h00 pour permettre les opérations (éventuelles) de déneigement.

Le parking bus est destiné à accueillir à la fois les navettes, les bus accueillis à la semaine sur la station et les bus journées.



Sécurité

Christian Grange, maire de Valloire, des élus, les hôteliers représentés par Hervé Saint-Bonnet, les commerçants représentés par Valérie Beaumont, remplaçante de Thierry Granier, la SEM-Valloire représentée par le directeur de site, François Debroux, se sont rendus à l'invitation de Paul Beaumont, préventionniste et ACO pour la commune de Valloire, au Centre des Services Techniques de St-Jean-de-Maurienne. Ils ont été reçus dans un camion Si2P (Sécurité Incendie Prévention) « flambant » neuf, climatisé, muni de salles d'exercices destinées à la formation de proximité en unités mobiles.

Par son déplacement sur site, par ses salles entièrement sécurisées, ce camion offre la possibilité aux employés de toutes les entités d'une station d'intervenir individuellement sur feux divers réels, avec des moyens, de première intervention. Ainsi les personnes présentes ont pu, à leur tour, expérimenter des extincteurs réels et s'approcher, de la chaleur et du danger des fumées dégagées. Cette formation est fortement recommandée lors des visites de sécurité faites dans les hôtels, les restaurants, les locaux tels que mairie, bureaux.

La prise en charge peut être faite par le budget formation de votre société après avis de votre comptable.

Tarifs : entre 40 et 50€ pour une heure et demie de formation par pers.

Inscriptions auprès de Paul Beaumont 06 08 86 5743 jusqu'au 3 décembre 2010.

Intervention prévue du 6 au 10 décembre 2010, à Valloire.

VEHICULE PROXI 2P

PROGRAMME PRATIQUE

Intervention individuelle sur foyers réels avec des extincteurs réels

Exercices pratiques d'extinction sur trois types de feux (A,B,C)

Approche du danger des fumées.

Scénario de détection, d'alarme sonore et d'alerte (SSI de catégorie A, déclencheur manuel).

Possibilité d'évacuation de la cellule enfumée (éclairage de sécurité)

Contrôle des connaissances par comportement

Synthèse et bilan

PROGRAMME THEORIQUE

Combustion/triangle de feu/classes de feux

Les modes et procédés d'extinction et agents extincteurs

Principes généraux de prévention

Alarme, alerte et évacuation. Présentation de vidéos pédagogiques

EFFECTIF DE STAGIAIRES

Effectif de 7 personnes par session, soit 21 personnes par demi-journée au maximum

TEMPS DE FORMATION

De 1h à 3h maximum par groupe en fonction du programme

VEHICULE MAXI 2P

PROGRAMME PRATIQUE EN SALLE D'EXERCICES

Programme PROXI 2P + moyens de première intervention réels (extincteurs et RIA)

Feux d'archives, Feux de nappes, Feux d'ordinateurs

Feux dynamiques (combinaison de différents feux)

PROGRAMME THEORIQUE

Programme PROX I2P + mise en sécurité d'un bâtiment (portes coupe-feu, désenfumage...)

EFFECTIF DE STAGIAIRES

12 par session, soit 24 à 72 personnes par journée maximum

TEMPS DE FORMATION

1h à 3h par session

Recettes été 2010

DÉTAILS DES RECETTES ET ÉVOLUTION /ÉTÉ 2009

PRODUITS	ETE 2010 (€)	ETE 2009 (€)	EVOLUTION (€)	EVOLUTION (%)
RM	126 273,45	148 258,05	-21 984,60	-14,83%
VAL FORME	7 827,60	7 987,90	-160,30	-2,01%
MULTIPASS STANDARD	6 622,30	24 106,40	-17 484,10	-72,53%
PISCINE	44 442,95	66 461,00	-22 018,05	-33,13%
PATINOIRE	15 887,90	21 413,10	-5 525,20	-25,80%
CAMPING	83 997,07	83 394,45	602,62	0,72%
BAR	13 953,10	16 615,90	-2 662,80	-16,03%
Abonnement pisc/pat/rm	2 010,00	-	2 010,00	-
enfants valloire	3 060,00	-	3 060,00	-
Multipass 1 €				
(cotisations + clients)	44 955,00	-	44 955,00	-
keycard	2 850,00	-	2 850,00	-
TOTAL	351 879,37	368 236,80	-16 357,43	-4,44%

Chiffre d'affaires global été en baisse de 4.4%

Piscine : -33.13% (-22 018.05 €)
Patinoire : -25.80% (-5 525.20 €)
Remontées mécaniques : -14.83% (-21 984.60 €)

Pour quelles raisons :

La fréquentation augmente : RM + 8% et patinoire + 8.6 %, ou diminue moins que les recettes : piscine -7.2%

L'impact principal est donc lié à la tarification, et donc au Multipass.

IMPACT DU PRODUIT MULTIPASS 1€

Perte de 22 057 €

La perte réelle correspond à la perte prévisionnelle présentée en septembre 2009 (25 000 €).
La subvention pour combler le déficit par la mairie ne sera pas demandée.

- Produits concernés : Piscine, patinoire, RM, Multipass standard
- Recettes générées par Multipass 1 € : 44 955 €

PRODUITS	CA ÉTÉ 2010	CA ÉTÉ 2009	EVOLUTION (€)	EVOLUTION (%)
RM	126 273,45	148 258,05	-21 984,60	-14,83%
MULTIPASS STANDARD	6622,30	24 106,40	-17 484,10	-72,53%
PISCINE	44 442,95	66 461,00	-22 018,05	-33,13%
PATINOIRE	15 887,90	21 413,10	-5525,20	-25,80%
MULTIPASS 1 €	44 955,00		44 955,00	
GLOBAL	240 191,60	262 247,55	-22 056,95	-8,41%

Bilan Multipass 1€ - été 2010

LES HÉBERGEURS PARTENAIRES*

2586 lits partenaires en 2010
Valloire Réservation : 1294 lits - Hôtels : 603 lits - Appartements diffus : 389 lits - Camping : 300 lits
*Pour l'année de lancement, les résidences de tourisme n'avaient pas été sollicitées.



LA CONSOMMATION DES CLIENTS MULTIPASS

Incohérence des appartements diffus

15% des lits, 52% des journées consommées

HEBERGEUR	NOMBRE DE LITS	COTISATION DES PROPRIÉTAIRES	CA (= nb de jours) encaissé aux clients	NB DE JOURS/LIT	RATIO SUR TOTAL DES JOURNÉES DISPO
DIFFUS	389	3890	11567	29,74	45,75%
HOTELS	603	6030	2592	4,30	6,61%
VR	1294	12940	6474	5,00	7,70%
CAMPING	300	0	1462	4,87	7,50%
TOTAL	2586	22860	22095	8,54	23,73%

LA CONSOMMATION RAPPORTÉE AU REMPLISSAGE

Cohérente pour Valloire Réservation, les hôtels et le camping.

Problème concernant les lits diffus : Utilisation par des non occupants ? Revente ?

HEBERGEUR	NOMBRE DE LITS	REPLISSAGE MOYEN SUR LA PERIODE	NUITEES ESTIMEES SUR 65 JOURS	NB DE JOURS MULTIPASS	UTILISATION / REMPLISSAGE
DIFFUS	389	4,20%	1 062	11567,00	1089,20%
HOTELS	603	49,70%	19 480	2592,00	13,31%
VR	1294	45,20%	38 018	6474,00	17,03%
CAMPING	300	49,40%	9 633	1462,00	15,18%
GLOBAL STATION	2586	28,10%	68 193	22095	32,40%

LA CONSOMMATION MULTIPASS PAR ACTIVITÉ

L'impact du Multipass 1€ sur la fréquentation été

47 % des entrées patinoire
27 % des entrées piscine
13 % des montées RM
19 % du total des passages été

	PASSAGES PISCINE	PASSAGES PATINOIRE	PASSAGES RM	TOTAL PASSAGES
MULTI 1 EURO	4 785	2 036	6 281	13 102
Utilisation	36,52%	15,54%	47,94%	100,00%
TOTAL PASSAGES	17 547	4 372	47 426	69 345
Proportion / total des passages	27.27%	46.57%	13.24%	18.89%

Un premier bilan de l'été

A ce jour le Cabinet Comète qui analyse la fréquentation touristique de la station, n'a pas rendu ses résultats définitifs. Néanmoins, en regard du ressenti des commerçants et hébergeurs de la station, on peut tirer déjà un premier bilan :

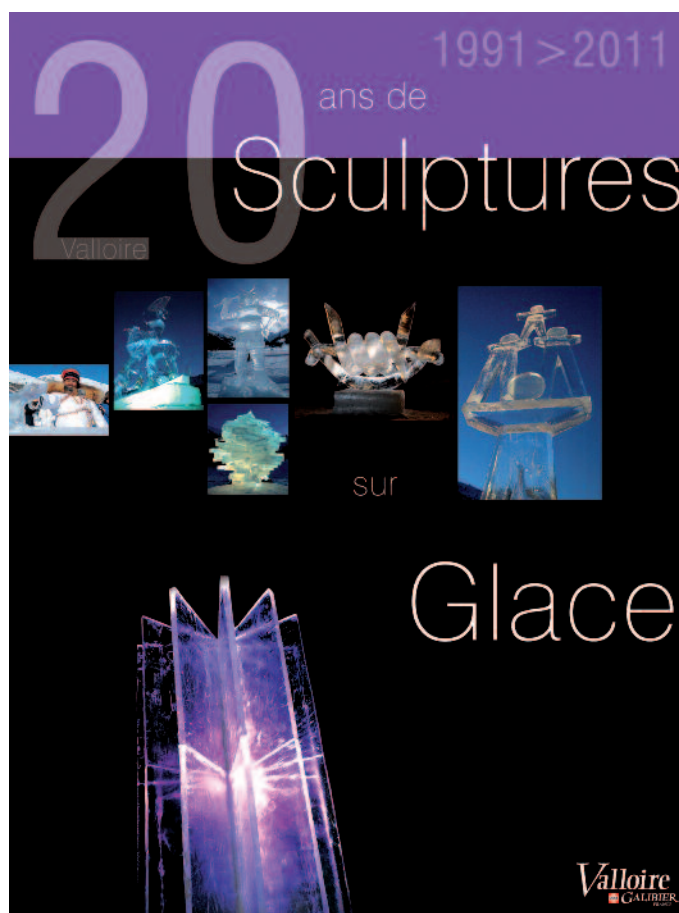
- La saison a eu du mal à démarrer avec une Tranvalquad en baisse de fréquentation et l'absence de passage du Tour de France.

- Le mois d'août, malgré une météo défavorable a reçu une bonne fréquentation, avec un remplissage correct jusqu'à la fin du mois
- Au final l'ensemble de la fréquentation semble à peu près équivalente à l'année dernière,
- La consommation affiche une tendance à la baisse en général, plus ou moins importante selon les commerces et leur situation.

Valloire fête ses 20 ans de glace

Du 20 au 23 janvier 2011 Valloire fêtera la vingtième édition des sculptures sur glace, pour l'occasion le nombre de sculptures sera porté à 20, et le samedi 22 janvier un grand spectacle son et lumière sera présenté. Ce spectacle, unique en son genre, illuminera les œuvres de glace en utilisant la montagne comme fond de scène ; feu d'artifices, flambeaux, bolas de feu et cascades équestres sur neige.

Par ailleurs, la semaine suivante, le concours international de sculptures sur neige, organisé dans l'avenue de la Vallée d'Or fêtera son 28^{ème} anniversaire.



Enquête sur le tourisme estival en Savoie Mont Blanc.

Une étude a été réalisée et financée par les agences touristiques départementales de Savoie et Haute-Savoie sur les attentes et la satisfaction des clients en été dans nos montagnes.

Un panel de 8 stations représentatives a été retenu par les enquêteurs : Bourg Saint Maurice-Les Arcs, Le Grand Bornand, Mégève, Les Ménuires, Morzine, Samoëns, Pralognan La Vanoise et Valloire Galibier.

Les principaux points à retenir de cet excellent travail sont les suivants :

- L'été, le principal attrait lié à la beauté des paysages est contrebalancé par des aspects négatifs liés à la météo,
- Les animations, la diversité des offres de loisirs, l'accueil personnalisé dans les villages et les stations sont des points importants de satisfaction,
- L'information pour organiser son séjour et le cheminement de la réservation ne posent pas de problème, ils sont fluides,
- La part de rêve que suscitent les vacances ; en amont, au cours de la préparation du séjour, de l'imagination et en aval, par les souvenirs que l'on emporte avec soi sont des points non matériels mais importants ; si la montagne a du mal à séduire d'emblée, lorsqu'elle attire, elle est riche en émotions...
- Quelques questions de fond ont été mises en avant par cette enquête et seront abordées au cours d'un autre travail qui se nomme les Carnets de Route et qui vise à aider les stations et leurs décideurs. Ces questions sont relatives au renouvellement des clientèles, car beaucoup de clients sont déjà venus de nombreuses fois et peu sont finalement des nouveaux clients ; de cela découle la problématique de l'attrait de la montagne par l'imaginaire qu'elle est capable de générer en été, contrairement à l'hiver...

Gérard Ragone, Directeur de l'Office de Tourisme



JB et Laurent Brochard à l'entraînement



Semaine du vélo



Fête du 14 juillet



Fête du 14 juillet



Fête du 14 juillet



Festival de musique baroque



Festival des groupes folkloriques



Fête patronale du 15 août



Festival des groupes folkloriques



Fête de l'âne



Les géants de paille et l'ours

La numérisation des salles de cinéma de Maurienne

Note de synthèse suite à la journée de réflexion du mardi 12 octobre à Valmeinier.

Cette note à été réalisée par l'animateur du cinéma d'Aussois et adaptée pour « Le Colporteur » par Jean-Loup Binias

Présents : Elus de la vallée, exploitants de salles, projectionnistes, programmeurs, techniciens...

Intervenants : Jean Rochas (Exploitant, programmeur à Saint Jean de Maurienne)
Marc Bonny (Programmeur et distributeur : Gébeka films à Lyon)
Jean-Loup Binias (Président de l'AEP de Valloire)
Jean Goddard (Cinématériel, technicien, à Lyon)

Constat et fonctionnement actuel du cinéma

Chaque salle fonctionne avec un projecteur de type 35 mm. Le support du film est une pellicule (bobine de 35 kg environ). Il y a souvent plusieurs bobines pour un même film. Ces copies s'échangent entre les cinémas selon des réseaux.

Il y a deux circuits, (deux réseaux), actuellement en Maurienne avec un total de 17 salles. Toutes ces salles vont devoir passer au numérique avant fin 2011 et les projecteurs actuels devront être remplacés par des projecteurs numériques.

Pourquoi le passage au numérique ?

Tout d'abord, il est important de préciser que le passage au numérique est incontournable. Actuellement les films sont réalisés en numérique. Et si les distributeurs fabriquent encore des copies en argentique, d'ici fin 2011 80% les films seront sortis uniquement en format numérique. Aujourd'hui le cinéma numérique a atteint un très haut niveau de qualité. L'image est aussi bonne, voir meilleure qu'en argentique (35 mm). La finesse des détails est irréprochable. Le cinéma peut donc adopter ce mode de diffusion et de projection. Le numérique est obligatoire pour les films en « 3D ».

Pour les diffuseurs, les producteurs, l'économie de coup lors de la conception d'un film au format numérique est non négligeable car une copie numérique coûte 10 fois moins cher qu'une copie argentique 35mm. Le numérique va aussi offrir des meilleures garanties de sécurité pour lutter contre le piratage des films. La qualité des copies restera constante même après un très grand nombre de projections. On ne trouvera plus les petites poussières ou rayures du format argentique.

Les coûts de transport pour les salles vont être considérablement diminués. En effet, aujourd'hui le transport représente environ 40% des coûts. Sans compter que dans nos régions montagneuses, le transport par la route représente un risque non négligeable. Le bilan écologique sera lui aussi amélioré. Les films au format numérique seront à terme transportés via internet ou le réseau hertzien. A long terme, un film pourra être diffusé avec plusieurs sous-titrages, très utiles pour les cinémas en zone touristique. Son, image, langues étrangères ..

Forum des associations de Maurienne

Ce dernier a eu lieu dans la belle salle des fêtes d'Orelle qui fut, du fait de l'affluence, tout juste assez grande. Valloire fut représentée par l'AEP, par les Violettes d'Or et par Maurienne Généalogie. Ce forum se déroule chaque année, en automne, dans un des différents villages du canton. Il y a là l'occasion de faire connaître, pour chaque association, ses activités mais aussi de faire se rencontrer ses bénévoles.

Il est regrettable que peu d'associations de Valloire se mobilise car notre village est sans doute l'un de ceux où le nombre d'associations est le plus important. L'année prochaine ce forum aura lieu à St-Michel. A l'année prochaine !

FONCTIONNEMENT DU CINÉMA NUMÉRIQUE

Transport

Le transport des fichiers composant le film se fera :
- soit via des disques durs qui pourront être envoyés par voie postale.
- soit par internet avec les réseaux ADSL ou encore mieux par la fibre optique.
- soit par réseau hertzien avec une parabole.

Stockage

Ces fichiers seront téléchargeables via un serveur. Le temps de chargement va varier en fonction de la durée du film. Entre 4 et 10h00 selon le mode de transport choisi. Pour les grosses salles, plusieurs abonnements ADSL pourront permettre de charger plusieurs films consécutivement. Le film est chargé une seule fois dans une « bibliothèque » ; peu importe le nombre de diffusions. Une bibliothèque est un très gros disque dur de 4 Terra pour stocker 25 films environ.

Diffusion

Une fois le film chargé dans la bibliothèque, une autorisation de projeter sera donnée (clé de projection). La validité de cette clé sera limitée dans le temps afin de diffuser le film dans un créneau horaire défini. Les trois éléments indissociables pour la diffusion du film seront : le chargement des fichiers via un serveur, la clé de projection, le projecteur.

Entretien

Les lampes seront plus fragiles donc à remplacer plus souvent, la durée de vie d'un projecteur est de 10 à 12 ans, contre 20 à 25 ans pour un projecteur 35mm. (Au moins 30 ans pour Valloire)

CONTRAINTES POUR LE PASSAGE AU NUMÉRIQUE

Les salles qui souhaiteront passer des films plus anciens, films du répertoire (comme dans le programme « collège au cinéma ») devront être équipés d'un projecteur 35 mm et d'un projecteur numérique pour les films récents. Les cabines de projection devront être équipées d'une alimentation électrique suffisante, d'un système de ventilation très performant (V.M.C) car le numérique est très sensible à la chaleur. Sans compter un équipement informatique performant avec gros disques durs, connexion web... Dans l'état actuel de la cabine de projection de la salle de cinéma de Valloire, il semble ne pas y avoir de problème... Au niveau de la programmation des films, le système devrait rester le même. Toutes les salles vont devoir s'équiper en même temps et donc les délais de livraison chez les fabricants vont certainement être de l'ordre de 10 mois pour la livraison. (Rappel : d'ici fin 2011, 80% des films seront disponibles uniquement au format numérique).

Financement du passage au numérique

Un équipement numérique va coûter entre 70 000 et 100 000 € selon le modèle de projecteur choisi, l'équipement informatique, VMC, redresseur (transformateur électrique), option 3D avec les lunettes adaptées.

Il est déjà bien clair, avant de parler de subventions, que chaque salle va devoir assumer au minimum 10% du coût de l'opération de passage au numérique. Plusieurs possibilités sont actuellement à l'étude mais le mode de financement reste flou, notamment pour les salles saisonnières. Les distributeurs de films vont économiser sur le coût des copies (rappel : 1 copie numérique est 10 fois moins élevée qu'une copie argentique). Ces derniers vont donc aider les salles avec la contribution à la transition numérique (V.P.F). Cette aide interviendra sur le financement du premier projecteur. Cependant il faut remplir certaines conditions pour bénéficier du V.P.F comme des diffusions nationales, un nombre de séances suffisant (5 séances en moyenne par semaine sur l'année). Pour une salle qui aura 24 sorties nationales par an sur 7 ans, elle obtiendra un V.P.F d'environ 84 000€. Pour un film, le V.P.F va s'élever à 620€ environ par salle pour l'ensemble des séances. Une subvention mise en place par le C.N.C pourra aussi être demandée. Il y a aussi des tiers investisseurs (des banques) qui, pour faire simple, financent le matériel et récupère la V.P.F. Toutes les salles disposent aussi de la T.S.A (Taxe spéciale Additionnelle) qui est en fait un capital à mettre obligatoirement de côté. Sur chaque ticket vendu, un pourcentage est épargné pour aider à financer des travaux dans le futur. Mais cette épargne sera-t-elle suffisante ? La région Rhône-Alpes va aussi s'impliquer mais aucune solution n'est pour le moment prévue pour les salles saisonnières.

PERSPECTIVE D'AVENIR

Il apparaît très important, pour ne pas dire indispensable, que les salles de Maurienne se regroupent dans les plus brefs délais pour faire poids au niveau de la région Rhône-Alpes, du CNC... Afin de faire valoir notre particularité de salle saisonnière et négocier des subventions. Si les 17 salles de Maurienne s'entendent, cela permettra d'avoir plus de poids auprès des programmeurs, des distributeurs pour une programmation plus riche et variée. Sans compter que négocier 17 projecteurs numériques auprès des fabricants permettra d'optimiser les coûts. Le mode de transport pourrait également être commun et faciliter les échanges des films.

Actions à mener

Il reste à éclaircir le mode de financement pour les salles saisonnières. Les élus doivent impérativement étudier cette zone d'ombre et travailler à un regroupement entre exploitants et propriétaires de salles... Les élus doivent aussi faire pression à la région, au C.N.C, pour tirer la sonnette d'alarme et faire valoir notre droit d'accès à la culture par le cinéma en station et dans les petits villages de montagne. Définir les modalités légales d'un regroupement des cinémas de Maurienne, via une SEM ou autre... Un choix politique s'impose donc. Il va falloir décider si le cinéma a un avenir dans nos villages. Cette prise de position doit devenir une priorité car rappelons que dès fin 2011... Le cinéma « sera numérique ou ne sera plus ».

Jean-Loup Binias, Président de l'AEP



Bilan des stages d'été

Depuis de nombreuses années l'AEP organise à l'intention de tous les publics (touristes, habitants, adultes ou enfants) des stages en été. Stages culturels, sportifs, manuels ou de loisirs. Depuis plusieurs années afin d'encourager la participation des enfants de Valloire à ces stages, la mairie envoie à tous les enfants de la commune (de 4 à 16 ans) 5 bons d'une valeur de 5€ chacun. Ces bons exclusivement réservés aux stages AEP viennent en déduction du coût du stage. Cette politique permet chaque année à un plus grand nombre d'enfants de bénéficier de cette opportunité. Et ils en profitent !!! En 2010 sur les 543 stagiaires de l'été 219 étaient Valloirins et 111 enfants ont profité des bons de la mairie. Ce qui représente une somme globale de 534 bons à 5€ soit 2670 €. Que chacun soit remercié pour sa participation à la réussite de ces stages.

site web & animations

Médias : connaissez-vous le site www.acastmichel.org

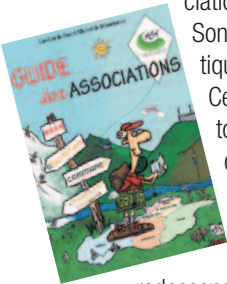


Comme beaucoup de structures, l'association cantonale d'animation de St Michel de Maurienne s'est dotée d'un site internet.

Au-delà d'une présentation des activités de l'association, ce site a surtout vocation à présenter et valoriser les actualités, animations associatives proposées sur le canton. Organisé par rubrique : environnement / patrimoine / culture / animation locale / n'hésitez pas à aller le consulter régulièrement pour être tenu informé des animations. Encore mieux, possibilité de vous inscrire à notre lettre d'informations pour avoir chaque semaine le programme des animations et des idées pour vous divertir pendant la semaine !

Actualités : Guide des associations du canton de St Michel de Maurienne, l'avez-vous reçu ?

Comme chaque année, l'association cantonale édite un guide des associations au moment de la rentrée scolaire et associative ! Son but, vous donner toutes les informations utiles et pratiques pour vous inscrire dans les associations du canton. Ce guide fait normalement l'objet d'une distribution dans toutes les boîtes aux lettres du canton, y compris celles disposant d'un "STOP PUB". Si vous ne l'avez pas reçu, certains exemplaires sont en dépôt à la mairie de Valloire, l'office de tourisme et le centre culturel. Si il n'y en a plus, pensez à vous arrêter à l'ACA en redescendant sur St Michel de Maurienne. Guide entièrement gratuit bien entendu.



SORÉA

Actualité Tarifs

Augmentation et complexification des tarifs réglementés de vente d'électricité Une hausse des tarifs réglementés de vente d'électricité (TRV) est intervenue au cours de l'été (arrêté du 12 août 2010). Cette hausse, ainsi que celle de 2009, s'inscrivent dans le cadre du décret du 12 août 2009 qui a modifié la structure des Tarifs Réglementés de Vente et qui prévoit que ces tarifs (part fixe et part proportionnelle) sont construits afin de refléter les coûts réels d'approvisionnement, de distribution et de commercialisation. Par conséquent, les augmentations sont désormais différenciées en fonction de catégories tarifaires, qui peuvent « comporter des options tarifaires pouvant elles-mêmes comporter chacune plusieurs versions ». Autrement dit, le pourcentage général d'augmentation annoncé ne correspondra bien souvent pas à l'augmentation constatée par un consommateur sur sa facture, car les tarifs sont fonction de la puissance souscrite et des options choisies par le consommateur (option « base », option « heures pleines/heures creuses », option « tempo », option « EJP »). Ainsi, le Gouvernement vient d'annoncer une hausse globale de 3% pour les ménages tout en précisant « qu'aucun ménage ne verra sa facture évoluer de plus de 8 % ». Les simulations faites par SOREA sur sa clientèle résidentielle montre que :

- 42% des clients verront leur facture augmenter de moins de 3% ;
- 45% des clients constateront une hausse comprise entre 3 et 4% ;
- 13% des clients subiront une hausse supérieure à 4%.

A noter que les agents clientèle SOREA se tiennent à disposition pour tout renseignement ou calage de votre contrat d'achat d'électricité. 04 79 64 02 11.

Un nouveau bâtiment pour SOREA

En novembre prochain SOREA investira son nouveau siège social de St-Julien Montdenis. Un bâtiment résolument écologique qui fait entrer SOREA dans une nouvelle ère. Adapté à ses activités, résolument innovant et pleinement intégré à son

Culture : quelques sorties dores et déjà programmées, hiver et printemps 2010-2011

Notre association propose régulièrement des sorties culturelles pour permettre aux habitants d'assister à des spectacles qui ne se produisent pas localement. Vous disposez d'un tarif préférentiel sur l'entrée et du transport collectif (généralement au départ de St Michel de Maurienne – gare routière). Dans le cadre du partenariat qui nous lie avec l'espace Malraux, nous vous proposons des spectacles à Chambéry.

Mardi 11 janvier 2011 / 20h30 / Du goudron et des plumes

Arts de la piste - Départ de St Michel de Maurienne vers 19h

Samedi 22 janvier / 20h30 / Breizh Balkanik

Musique traditionnelle bretonne
Départ de St Michel de Maurienne vers 19h

Samedi 2 avril / 20h30 / Staff Benda Bilili

Musique du Monde
Départ de St Michel de Maurienne vers 19h

Mercredi 6 avril / 14h30 / Les S'TAZUNIS

Danse Hip Hop
Départ de St Michel de Maurienne vers 13h

Plus d'informations sur le site de l'association cantonale d'animation, le site de l'espace Malraux à Chambéry. Des programmes sont disponibles en version papier à l'ACA de St Michel de Maurienne.

GRILLE TARIFAIRE (entrée et transport compris)

	Jeunes (moins de 25 ans)	Adultes
Du goudron et des plumes	14	20
Breizh Balkanik	14	20
Staff Benda Bilili	14	20
Les S'TAZUNIS	11	15

Si vous avez envie de vous impliquer dans le choix des spectacles, que vous avez des idées de sorties susceptibles d'intéresser le plus grand monde, aucun souci, vous serez accueilli très chaleureusement.



environnement... C'est ainsi que SOREA a voulu son nouveau siège social actuellement en cours de construction à St-Julien Montdenis. Un bâtiment qu'elle investira en novembre prochain. Une véritable page qui se tourne pour SOREA. Sur un terrain de 6 000 m² dans la zone du Pré de Pâques, le bâtiment de 1 000 m² fait l'objet de multiples attentions depuis les débuts de sa construction en avril dernier. Et ce, aussi bien de la part des techniciens suivant le déroulement du chantier, que des professionnels. Car en dehors de son design à la fois sobre et moderne, le bâtiment renferme tout ce que la technologie offre aujourd'hui en matière de sobriété énergétique : isolation, chauffage, ventilation, étanchéité, éclairage, photovoltaïque, ... L'objectif est de rendre le bâtiment à énergie positive (produisant plus qu'il ne consomme). En consommant 50% de moins que le plafond fixé par la réglementation thermique 2012, SOREA souhaite, en quelque sorte, être exemplaire. Ce sera chose faite avec un édifice qui consommera moins de 50 kWh/m²/an (contre 250 kWh/m²/an en moyenne pour les bâtiments anciens). Un niveau atteint grâce à toute une série d'innovations. A commencer par l'étanchéité du bâtiment. Tout a, en effet, été conçu pour rendre le bâtiment le plus imperméable possible, optimisant ainsi les consommations de chauffage qui seront quasi nulles et la climatisation qui devient inutile. Des économies d'énergies renforcées par la pose de 7 m² de panneaux thermiques servant à la production d'eau chaude sanitaire (par ailleurs près de 500 m² de panneaux photovoltaïques produiront de l'électricité réinjectée sur le réseau). Autre défi de taille : le coût. En étude depuis 2007, l'objectif de SOREA était aussi de faire de ce nouveau siège social la démonstration qu'un bâtiment moderne et énergétiquement performant pouvait être réalisé dans

Qu'est-ce que l'Association Cantonale d'Animation (ACA) de St Michel de Maurienne?

Une ACA est un lieu ouvert à tous les habitants d'un quartier, d'une commune ou d'un canton.

- C'est un lieu où les habitants mettent concrètement en place des projets pour améliorer leur vie. Ces projets correspondent à leurs envies et à leurs besoins.
- Des professionnels formés et compétents sont présents pour accueillir, écouter et accompagner la réalisation de ces projets.
- Des services de proximité et des activités (éducatives, culturelles, de loisirs...) adaptées y sont donc proposées.

En bref, une ACA est un lieu d'accueil, d'écoute et de parole, qui permet l'accompagnement de projets, avec la participation active de tous.

Quels services et quelles activités animent l'ACA ?

On peut trouver, par exemple :

- Des activités socioculturelles ou éducatives, telles que des fêtes de quartier, des foires d'associations, des sorties nature, patrimoine, culturelles...
- Des activités permettant aux habitants d'être acteurs du quartier ou de la commune, avec des formations s'adressant aux bénévoles, des conférences-débats, des dialogues avec les élus, des montages de projets, des réflexions collectives, des jardins partagés.

Contact

Association Cantonale d'Animation – 13 rue du Général Ferrié 73140 St Michel de Maurienne
Tel : 04 79 56 66 09
dev.aca.stmichel73@orange.fr acaanimation@wanadoo.fr

Accueil des associations

Lundi, mardi, jeudi : 09h-12h – 13h30-18h
Vendredi : 09h-12h
Ou sur rendez-vous ! Alors n'hésitez plus à venir nous rencontrer et bonne année 2011 !
www.acastmichel.org

des budgets proches d'une construction classique. C'est chose faite avec un budget qui n'excèdera pas 1 500 € H.T. du m². A noter enfin que le bâtiment est financé par des fonds propres de l'entreprise et que les gains d'exploitation financent l'emprunt ... L'accueil clientèle est inchangé (177 place Fodéré à St-Jean) tout comme le point accueil en Mairie de 9h à 11h30 tous les vendredis.

Travaux : la centrale hydraulique des Clapeys en service dans quelques semaines



Les travaux de la "petite" centrale hydro-électrique se terminent en novembre et les premiers kWh seront produits avant Noël. Un ouvrage impressionnant, construit dans les règles de l'art, qui permettra d'alimenter la moitié des résidents de St-Jean en énergie verte. SOREA a présenté en 2009 un projet similaire en aval de Valloire. La balle est dans le camp des Valloirins pour lancer ce projet qui nécessitera quelques années de conception, d'instruction (par les autorités préfectorales) et de construction. Objectif 2015 ?

La Maurienne a sa TV

Depuis quelques mois, SOREA finance, aux côtés de la Communauté de Communes Cœur de Maurienne, la chaîne de télévision Maurienne TV. L'association « La Fibre Mauriennaise » est en charge de créer et d'animer ce nouvel espace TV depuis quelques mois. Un programme visible soit sur la chaîne du câble de SOREA ou sur le site Internet www.maurienne.tv Plusieurs rendez-vous sont d'ores et déjà au programme, dont le Maurienne Mag qui revient sur les faits marquants de la semaine.
Frédéric MARCHAND – Directeur Général SOREA

Comptes rendus de conseils municipaux

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 10 AOÛT 2010

Le Conseil Municipal de Valloire s'est réuni le mardi 10 août 2010 à 20 heures 30, sous la présidence de Monsieur Christian GRANGE, Maire.

Présents : MM. Christian GRANGE - Jacques PRAT - Adrien SAVOYE Jacques MARTIN - Cyrille JULLIEN - Pierre CORNU - Denis CHANCEL Gérard VUILLERMET - Bernard GRANGE - Michel VIALLET - Jean NORAZ Philippe GRANGE - Denis VINCENT - MME Alberte RETORNAZ

Secrétaire de séance : M^{me} Alberte RETORNAZ

DÉLIBÉRATIONS ADOPTÉES

TARIF D'INDEMNISATION POUR OCCUPATION OU PASSAGE SUR TERRAINS PRIVÉS - ANNÉE 2010

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe l'indemnité à verser aux propriétaires des terrains concernés par la piste de descente VTT sur le Crey du Quart, le parcours de santé, le golf des Verneys, le parcours de moto-cross, le terrain de football des Routes et la « piste piétons » reliant Valloire aux Verneys à 0,05 € par m² pour l'année 2010.

CRUES DU 10 JUILLET 2010 - DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL GÉNÉRAL AU TITRE DU FREE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, sollicite l'aide financière du Conseil Général au titre du Fonds risques et érosion exceptionnels

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :
- approuve la réalisation de cette étude,
- sollicite l'aide financière de l'État la plus élevée possible au titre du BOP 149 pour la réalisation de l'étude d'aménagement de la Neuvachette,
- assure ne pas cumuler l'aide obtenue au titre du BOP 149 avec un autre cofinancement,
- donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour la réalisation de cette étude.
Cette étude est susceptible d'être subventionnée au titre du BOP 149 (Budget Opérationnel de Programme – ligne destinée au RTM).

ACQUISITION DE TERRAINS POUR EMPRISE FONCIERE DU DÉGRILLEUR D'ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :
- décide d'acquérir aux Consorts Ulysse DARVE-BLANC la parcelle cadastrée section B N° 1859 d'une superficie de 1 385 m² lieu-dit La Fleur pour un montant total de 277 €,
- autorise Monsieur le Maire à signer l'acte notarié au nom de la Commune,
- précise que les frais notariés seront à la charge de la Commune.

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 07 SEPTEMBRE 2010

Le Conseil Municipal de Valloire s'est réuni le mardi 07 septembre 2010 à 18 heures, sous la présidence de Monsieur Christian GRANGE, Maire.

Présents : MM.Christian GRANGE - Jacques PRAT - Adrien SAVOYE Cyrille JULLIEN - Denis CHANCEL - Gérard VUILLERMET - Jean NORAZ Philippe GRANGE - Denis VINCENT - MME Alberte RETORNAZ

Représentés : MM. Jacques MARTIN (donne procuration à Jean NORAZ)
Pierre CORNU (donne procuration à Gérard VUILLERMET)
Michel VIALLET (donne procuration à Christian GRANGE)

Absent : M. Bernard GRANGE

Secrétaire de séance : Mme Alberte RETORNAZ

DÉLIBÉRATIONS ADOPTÉES

1- CONTENTIEUX FOIRE DU TOUT-TERRAIN 2009 - PRISE EN CHARGE DE LA DEFENSE DE MONSIEUR LE MAIRE

Le Conseil Municipal, par 12 voix pour et 1 abstention (Christian GRANGE), autorise Monsieur le Maire à organiser sa défense dans

le contentieux Foire du Tout Terrain 2009, pour les faits qui lui sont reprochés à savoir :

- avoir fait aménager, entre le 26 et le 30/08/2009, un terrain pour la pratique de sports ou loisirs motorisés, cet aménagement n'étant pas autorisé par un permis d'aménager,
- avoir, entre le 26 et le 30/08/2009, fait circuler des véhicules terrestres à moteur en dehors des voies classées dans le domaine public routier de l'État, des départements et des communes, des chemins ruraux et des voies privées ouvertes à la circulation publique des véhicules à moteur.

2 A- BUDGET DE LA COMMUNE – DÉCISION MODIFICATIVE N°1

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la décision modificative n° 1 sur le Budget de la Commune comme suit :
- en section de fonctionnement en recettes et en dépenses à 54 375 €,
- en section d'investissement en recettes et en dépenses à 1 046 172 €.

2 B- BUDGET EAU ET ASSANISSEMENT – DÉCISION MODIFICATIVE N°1

Le Conseil Municipal ; à l'unanimité, approuve la décision modificative n° 1 sur le Budget de l'eau et de l'assainissement comme suit :
- en section d'exploitation en recettes et en dépenses à 470 €,
- en section d'investissement en recettes et en dépenses à - 91 391 €.

3- RÉALISATION DE TOILETTES SECHES – DEMANDE DE SUBVENTION

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le projet de réalisation de toilettes sèches au Col du Télégraphe et à Plan Lachat et sollicite

MARTIN Onésime les parcelles cadastrées section L N° 1074 et N° 1075 pour un prix total de 96 945 €, autorise Monsieur le Maire à signer l'acte notarié au nom de la Commune, et précise que les frais notariés seront à la charge de la Commune.

4 B - ACQUISITION DE TERRAINS POUR LA PROTECTION DU PÉRIMETRE DE CAPTAGE DE LA SOURCE DES FREIDIERES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'acquérir à l'indivision Rochet, les parcelles cadastrées, section H n°255, 269, 270, 313, 314, 317, 321, 322, 328, 331 et 336 pour 478 465 m², autorise Monsieur le Maire à signer l'acte notarié au nom de la Commune, précise que les frais notariés seront à la charge de la Commune et précise que la délibération N°10-01-004 en date du 19/01/2010 est rapportée.

5- MARCHÉ DE TRAVAUX POUR LA RÉALISATION DU DÉGRILLEUR D'ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :
- approuve les choix de la Commission d'appel d'offres,
- autorise Monsieur le Maire à signer les marchés suivants :
- Lot N° 1 : Génie civil et canalisation : Entreprise TRUCHET pour un montant de 488 246.50 € HT,
- Lot N° 2 : Équipements : Entreprise SEMG pour un montant de 157 590 € HT, avec en supplément l'option N° 1 pour un montant de 2 900 € HT.

6- MARCHÉ DE TRAVAUX POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA TRAVERSÉE DU HAMEAU DES VERNEYS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 12 voix pour et 1 abstention (Denis CHANCEL)
- approuve les choix de la Commission d'appel d'offres,
- autorise Monsieur le Maire à signer le marché avec le Groupement SACER Sud-Est/ BUTTARD Éric pour un montant total de 487 705.56 € HT, dont 433 838.34 €HT pour la tranche ferme et la tranche conditionnelle, et 53 867.22 €HT pour l'option.

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 12 OCTOBRE 2010

Le Conseil Municipal de Valloire s'est réuni le mardi 12 octobre 2010 à 17 heures, sous la présidence de Monsieur Christian GRANGE, Maire.

Présents : MM. Christian GRANGE - Jacques PRAT - Adrien SAVOYE Jacques MARTIN - Pierre CORNU - Denis CHANCEL Gérard VUILLERMET - Bernard GRANGE - Michel VIALLET Jean NORAZ - Denis VINCENT - MME Alberte RETORNAZ

Représenté : M. Philippe GRANGE (donne procuration à Alberte RETORNAZ)

Absent :M. Cyrille JULLIEN

Secrétaire de séance : Mme Alberte RETORNAZ

DÉLIBÉRATIONS ADOPTÉES

1- BASE DE LOISIRS ET MAISON DE L'ENFANCE -LANCEMENT DU CONCOURS DE MAITRISE D'OEUVRE ET DESIGNATION DU JURY

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
- approuve le programme suivant :
Tranche ferme réhabilitation de la base de loisirs
Tranche conditionnelle réalisation de la maison de l'enfance
- autorise Monsieur le Maire à lancer le concours de maîtrise d'œuvre sur la base de ce programme,
- désigne comme jury les membres proposés en séance.

2- COUPES DE BOIS

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
- demande à l'Office National des Forêts de bien vouloir procéder à l'automne 2010 au martelage des coupes désignées ci-après,
- précise la destination des coupes de bois réglées et leur mode de commercialisation comme ci-dessous :

Coupes à marteler :

Position par rapport à l'Aménagement	Parcelles	Destination		Mode de commercialisation prévisionnel (1) pour les coupes vendues	
		Délivrance (volume estimé)	Vente (volume estimé)	Bois sur pied	Bois façonnés contrat
Coupes réglées	14		220		x
	18		600	x	

(1) Le mode de commercialisation pourra être revu en fonction du marché et de l'offre de bois en accord avec la municipalité

3- MISE EN SÉCURITÉ DES MURS DE REMPARTS DU FORT DU TÉLÉGRAPHE - DEMANDE DE SUBVENTION

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
- approuve le dossier de mise en sécurité des murs de remparts du Fort du Télégraphe qui s'élève à 165 550 € HT ;
- sollicite l'aide financière du Conseil Général de la Savoie au titre de son programme 2011 de sauvegarde du Patrimoine monumental de la Savoie.

4- DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA RESTAURATION DU TABLEAU SAINT-BERNARD DES ALPES DE LA CHAPELLE DE LA BORGÉ

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
- décide de réaliser les travaux de restauration de ce tableau pour un montant de 10 467.50 € HT,
- sollicite l'aide du Conseil Général de la Savoie et de l'Etat (DRAC).

5- RÉHABILITATION DE LA SALLE POLYVALENTE SAINT-ROZAIRE - DEMANDE DE SUBVENTION

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
- approuve le projet présenté,
- sollicite, au titre du FDEC 2011, l'aide financière du Conseil général de la Savoie la plus élevée possible.
Le coût estimatif total des travaux est de l'ordre de 1 083 000 € HT.

6- AMÉNAGEMENT DE LA TRAVERSÉE DU HAMEAU DES VERNEYS - DEMANDE DE SUBVENTION

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
- approuve le projet présenté,
- sollicite, auprès de la Direction des routes, l'aide financière du Conseil général de la Savoie la plus élevée possible.
Le coût estimatif total des travaux est de l'ordre de 580 000 € HT.

7- ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION ROUTE 902

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
- décide d'attribuer une subvention exceptionnelle à l'Association Route 902,
- précise que celle-ci sera inscrite à la prochaine décision modificative budgétaire au compte 65748.

état-civil

NAISSANCES



Maya Leguennec Kebé

née le 22 juillet 2010 à St-Jean-de-Maurienne (73)
fille de Brice Leguennec et de Hawa Kebé

Alann Labbé

né le 14 août 2010 à St-Jean-de-Maurienne (73)
fils de Claude Labbé et de Barbara Bolognesi

Ernest Turrel et Gaspard Turrel

nés le 30 août 2010 à La Tronche (38)
fils de Fabien Turrel et de Lise Poquet

Lou-Ann Becking

née le 15 septembre 2010 à St-Jean-de-Maurienne (73)
fille de Thomas Becking et de Vanessa Maréchal



Louane Derby

née le 24 juillet 2010 à Chambéry (73)
fille de Anthony Derby et de Marinette Laurent

Toutes nos félicitations aux jeunes parents.

MARIAGES

Michaël Ducasse et Juliette Levet

Le 21 août 2010 à Valloire

Maxime Rougeaux et Christelle Desplaignes

Le 4 septembre 2010 à Valloire

Fabien Gravier et Mélanie Rambaud

Le 11 septembre 2010 à Valloire

Mathieu Noraz et Sophie Darona

Le 2 octobre 2010 à Saint-Peray (07)

Toutes nos félicitations aux heureux époux.

DÉCÈS

Bernard Pommier

décédé le 4 juin 2010 à Grenoble (38)
âgé de soixante-neuf ans

Elie Savoye

décédé le 24 juillet 2010 à Valloire (73)
âgé de 75 ans

Denise Veillard veuve Dost

décédée le 24 juillet 2010 à Chambéry (73)
âgée de quatre-vingts ans

Marie Rambaud veuve Magnin

décédée le 15 octobre 2010 à Saint-Jean-de-Maurienne (73)
âgée de quatre-vingt un an

Toutes nos condoléances aux familles.

[Brèves]

LOGEMENT DES SAISONNIERS

Aux employeurs de Valloire :

Vous avez bien voulu répondre à l'enquête, sur le logement des saisonniers, réalisée cet été.

Le 1er septembre, le cabinet MDP est venu présenter le bilan de cette enquête, que vous trouverez ci-dessous.

Au vu de cette évaluation pilote de la politique du logement des saisonniers, à laquelle je vous remercie d'avoir participé si nombreux, la politique du Conseil Général de la Savoie et des partenaires sociaux, devrait évoluer significativement dès l'année prochaine. Les programmes de construction de logements neufs ne sont plus la réponse prioritaire à apporter. En conséquence, des aides à la réhabilitation des logements privés, affectés aux employés saisonniers, devraient être mises en place à brève échéance.

L'information sera relayée dans le Colporteur dès que les décisions officielles auront été prises par le Conseil Général de la Savoie.

Le Jeudi 14 Octobre 2010 à 20 H 30, à la salle du GALIBIER, s'est tenue ***l'Assemblée Générale de l'Association « VALLOIRE SOLIDARITE PARTAGE ».***

Après la présentation des actions menées au cours de l'année et le bilan financier, Annick GRANGE, la Présidente informe les membres de l'évolution positive du projet d'adduction d'eau et d'assainissement dans les villages d'Ikhf Nighir et Talmoudat au Maroc. Pour faire suite à la mission d'étude qui s'est déroulée en Juin avec "HYDRAULIQUE SANS FRONTIERES" et deux membres de l'Association, le projet a été chiffré à 45.000,00 €. Les travaux pourraient être réalisés en Juin 2011. Afin de récolter des fonds, l'Association "VALLOIRE SOLIDARITE PARTAGE" propose de reconduire les actions menées au cours de l'année précédente. D'ores et déjà, un loto est programmé le 21 Novembre 2010, suivi du marché de Noël. Merci de votre soutien.

LA BANQUE ALIMENTAIRE COLLECTE

Les 26, 27 et 28 novembre prochains, la Banque Alimentaire de Savoie procédera à sa collecte annuelle de denrées. Dans 77 magasins un peu partout en Savoie, le public sera invité à accomplir un geste de solidarité envers les plus démunis.

Si le nombre de bénéficiaires a depuis peu cessé de croître, le niveau des demandes reste au plus haut puisque chaque mois la Banque Alimentaire sert 12500 repas aux familles savoyardes en difficulté. En ce dernier week-end de novembre, vous serez sans doute sollicités. Merci de réserver le meilleur accueil aux 1300 bénévoles mobilisés pour la circonstance.

« Un petite part de vos courses peut sauver une famille » rappellent les responsables de la Banque Alimentaire.

Pour la commune de Valloire, la collecte se fera, comme l'an dernier, pendant la semaine du lundi 22 novembre au 26 novembre au rez-de-chaussée de la mairie. Des affiches rappelleront l'évènement.

ACCUEILLENZ UN ENFANT PENDANT L'ÉTÉ

Le temps des vacances est un moment propice aux échanges et aux découvertes. Dans le cadre de l'Accueil familial, partagez la chaleur de votre foyer et contribuez au développement et à l'épanouissement d'un enfant de 6 à 11 ans venu d'une famille en difficulté sociale ou financière ! Le temps des vacances est un moment privilégié pour établir avec lui un contact durable et lui permettre d'acquérir de nouveaux repères qu'ils soient affectifs ou pratiques.

Notre équipe vous accompagnera constamment dans cette aventure enrichissante avec l'esprit qui nous anime : respect des différences, reconnaissance des capacités de l'enfant et discrétion sur son histoire.

Pour davantage d'informations, il vous suffit de nous contacter :
Téléphone : 04 79 60 54 00

mail : sc-chambery@secours-catholique.org

adresse : Secours Catholique, 297 chemin de la Martinière, 73000 Bassens

VIOLENT ORAGE DU 10 JUILLET 2010

L'état de catastrophe naturelle a été reconnu. L'arrêté ministériel portant reconnaissance de cet état n'a toujours pas été publié. Dès sa publication, les services de la Mairie le diffuseront largement et informeront par téléphone ou courriel toutes les personnes qui se sont déjà manifestées.

N'hésitez pas à transmettre vos coordonnées à l'accueil de la Mairie pour être prévenu(e) au plus tôt de la publication de cet arrêté.

SITE WEB MAIRIE

Le site sera prêt fin décembre 2010, vous pourrez y accéder début janvier.

AVIS DE MANŒUVRE MILITAIRE

Exercice « Cerces 2010 » Des tirs d'infanterie et d'artillerie auront lieu du 22 au 26 novembre 2010 dans le Grand Champ de Tir des Alpes « Rochilles-Mont Thabor ».

En cas de découverte d'un projectile non éclaté :

Ne pas toucher - Le baliser - En aviser le maire de la commune

MÉCÉNAT

Mécénat culturel : la loi du 1er août 2003 prévoit que les versements effectués par les entreprises au titre du mécénat entraînent une réduction d'impôts égale à 60% de la somme versée dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires (hors taxes). La loi n'impose aucun montant minimal de chiffre d'affaires ni de don. Si vous désirez soutenir le développement culturel local, renseignez-vous sur le site : www.adms73.fr

A TOUTES LES ASSOCIATIONS

Pour l'ouverture temporaire d'un débit de boissons à l'occasion de fêtes ou de manifestations diverses, vous devez déposer une demande en mairie UN MOIS avant la manifestation prévue sans oublier d'indiquer le lieu et les horaires de début et de fin du débit. Chaque association a droit à 5 demandes par an. Se renseigner en mairie.

HUILES USAGÉES

TRIALP interviendra auprès des restaurateurs, des hôteliers, des maisons familiales pour sa collecte. 1er Rendez-vous : le 21 décembre 2010.

MUCOVISCIDOSE

Les bénévoles de cette association tiendront un stand les 3 jours du Marché de Noël. Les Écoles de Ski encadreront les Flambeaux de l'Espoir, grande descente aux flambeaux qui aura lieu le 24 décembre avec le Père Noël.

Tous acteurs du patrimoine



En 2009 le bureau de l'Association VALLOIRE PATRIMOINE CULTURE (AVPC) a décidé que pour la deuxième année, après le succès de 2008, nous devions valoriser le Fort du Télégraphe, propriété de la commune de Valloire.

Un an de préparation a été nécessaire pour que, les 10 et 11 juillet, tout soit fin prêt pour accueillir plus de 1800 personnes qui ont découvert un des joyaux de notre patrimoine.

Une cinquantaine de bénévoles a répondu à l'appel lancé par les organisateurs.

Quatre conférences ont été programmées sur les deux jours :

- Pierre DOMPNIER président de la société d'histoire et d'archéologie de Maurienne : les 150 ans du rattachement de la Savoie à la France.

- Laurent DEMOUZON membre d'AVPC : la Bataille des Alpes durant la guerre 39/45.

- Yannick GRAND : les fortifications en Maurienne.

- François CHARPIN : le télégraphe CHAPPE

Les guides locaux Maud BOLLINET, Annie MANIAK et Jacky MARTIN ont pu faire découvrir au nombreux public la face cachée de cet ouvrage du 19^{ème} siècle par des visites commentées.

Des associations de patrimoine militaire, venant de Savoie bien sûr mais aussi d'Alsace, de Lorraine, du Sud-Ouest, de la région parisienne et même d'Italie, toutes coordonnées par notre ami Laurent DEMOUZON, ont fait revivre l'histoire en rendant hommage aux combattants français et italiens décédés lors de la Bataille des Alpes par une prise d'armes, sur la place de la mairie, et deux autres au Fort du Télégraphe et en défilant dans la station avec des véhicules et des uniformes d'époque. Une plaque a été offerte par AVPC en souvenir et sera mise en place au fort.

L'association avait également présenté deux expositions, sur les 150 ans du rattachement de la Savoie à la France et sur les 70 ans de la Bataille des Alpes, qui n'ont pas désempli durant les deux jours et pour illustrer la satisfaction des visiteurs nous citerons une maman qui en sortant des expos nous a dit « Merci pour cette expo qui a permis à mes enfants de découvrir l'histoire de leur pays : la Savoie ».

La réussite a été totale auprès de Monsieur Hervé GAYMARD, président du conseil général et celle de Monsieur Pierre-Marie CHARVOZ, son vice-président, de Monsieur Jean-Michel GALLIOZ, conseiller général, de Monsieur Christian GRANGE, maire de VALLOIRE et de Mme Alberte RETORNAZ responsable de la culture et du patrimoine à la Mairie, qui ont honoré cette manifestation de leur présence.

Nous pouvons être fiers que le patrimoine ait été très vivant à Valloire ces 10 et 11 juillet 2010.

Mais cette manifestation ne sera pas suffisante pour que le tourisme patrimonial devienne un volet supplémentaire du tourisme de notre belle station village. AVPC et ses bénévoles ont fait un gros effort pour valoriser le Fort mais sans votre aide, sans l'aide de tous ceux qui s'intéressent au Patrimoine Maurienais, cet effort risque d'être vain. Alors n'attendez plus, rejoignez-nous et tous ensemble nous serons acteurs de notre patrimoine. Nous avons des projets, mais pour les mettre en œuvre nous manquons cruellement de bonnes volontés; si vous êtes intéressés n'hésitez pas à nous contacter.

Ensemble nous serons plus forts et nous préserverons mieux notre patrimoine.

Un militant du patrimoine valloirin, André Grange, président d'AVPC.



Florian Bailly : Valloire-Tokyo

« Le bonheur ne vaut que s'il est partagé ». Florian Bailly, sponsorisé par Valloire, de retour de sa grande aventure, a partagé le sien, en présentant son film, à la 9^{ème} édition du Grand Bi-vouac d'Albertville qui avait pour thème « Voyage sur les routes du monde », avec le très nombreux public venu l'applaudir au Dôme, qui affichait complet pour l'occasion. Il l'a si bien partagé qu'il était ému aux larmes devant sa famille, ses amis, ses sponsors, ses techniciens, tous ceux qui ont cru en son projet et qui l'ont soutenu dans cette aventure exceptionnelle, commencée le 4 juin à Valloire sur les pentes du Galibier, terminée à Tokyo le 8 octobre. Son objectif a été atteint : 10 000km en 100 jours. Et pour cela il n'a pas toujours choisi la facilité en traversant des régions du monde très éprouvantes pour lui comme pour sa mécanique : déserts, tempêtes de sable, routes non asphaltées sur des centaines de kilomètres, solitude.

Sur scène, ce globe-trotter, hors normes, montre l'autre héros du périple : son compagnon de route, le vélo électrique solaire sur lequel pendant quatre mois il n'a cessé de pédaler et avec lequel il a vécu des moments extraordinaires, hauts en couleurs, des moments de plaisir mais aussi de souffrance. Le vélo, véritable prouesse technique, à la hauteur de l'exploit

humain, a été un trait d'union entre les peuples et Florian, sportif, robuste, tenace, volontaire et résistant.

Un moment fort sur la route du soleil levant : l'ascension du Mont Fuji (3700m) où Florian comptait voir le lever du soleil. Hélas, l'échappée, faite de nuit, à la frontale, s'est révélée très éprouvante ! Pas de recharge des batteries, une pente de 10%, dans le froid et la fatigue due aux milliers de kilomètres déjà parcourus. Il grimpera jusqu'à 3200m, à la seule force des mollets, mais devra abandonner. Il attendra et assistera tout de même très ému à l'instant magique et unique où les premiers rayons de l'astre viendront éclairer son visage.

Bravo ! Voilà un mot un peu court pour pareille aventure, pour le souffle d'amitié qu'il a su transmettre aux spectateurs en leur montrant tous les sourires qui ont émaillé sa route. Le bonheur était sur scène et dans la salle où tous se sont félicités d'avoir permis à un jeune de concrétiser un projet et d'être aller ainsi jusqu'au bout de ses rêves. Son défi personnel est devenu un enjeu collectif qui ouvrira des perspectives pour l'avenir des voyages.

Cette fois-ci c'est bien prouvé quand on veut on peut !



Chroniques du Festival Valloire baroque 2010

Le 3 août 2010 s'ouvrait le 1er Festival de musique classique de Valloire, avec un concert gratuit « tout public-jeune public ».

Dans les minutes avant le concert, une certaine excitation mêlée d'inquiétude régnait parmi les 34 bénévoles ; tous attendaient, « l'arme au pied », de voir si les festivaliers répondraient présent. Cinq semaines déjà que les équipes préparaient l'évènement, qui en confectionnant des coussins pour les bancs de l'église, qui en reprisant les costumes XVIII^{ème} pour les animations en place, qui en distribuant les affiches dans Valloire et dans les vallées voisines. Les afficheurs étaient allés jusqu'à Grenoble, Chambéry, Lyon et même à Ambronay, petite ville du Bugey et « Mecque » européenne de la musique baroque ! Les bénévoles avaient le sentiment d'avoir fait « leur possible ».

L'église était prête. L'espace scénique, installé par les Services Techniques de Valloire et muni de rampes de spots, créait dans le chœur un écrin de lumière d'où devait surgir la musique.

Mais, verrions-nous vraiment des festivaliers nous rejoindre?

A l'heure dite de ce premier concert, l'équipe s'est trouvée plus que comblée en réalisant que l'église serait insuffisante pour contenir tous les amateurs. Il fallut fermer et refuser les nouveaux arrivants ! Les musiciens de La Compagnie du Globe ouvrirent la semaine en donnant le ton du festival qui a suscité des instants d'intense émotion. Lors de ce concert, on a été saisi aux tripes par la procession des Funérailles de la Reine Marie.

Le concert en soirée du 5 août était le premier concert payant. Les hôtes de l'Office de Tourisme avaient, fort heureusement et très professionnellement, assuré les préventes. Là encore, les bé-



névoles allaient devoir se tester dans les activités inconnues de billetterie, de placement et d'accueil. Tout s'est bien passé, et ce fut un plaisir de travailler dans les équipes qui mêlaient joyeusement valloirins et coérins, issus de trois générations.

Pour ce premier concert de soirée, l'ensemble Les Cours Européennes a proposé un très riche voyage initiatique dans le baroque des débuts, avec des compositions profanes et sacrées.

Vendredi 6 août, premier jour de Proms, était un autre défi. Quel succès aurait cette formule inédite de promenades musicales qui associent de courts concerts en intimité avec les musiciens, des promenades, un déjeuner sur l'herbe avec les musiciens et des exposés « libre-cours » dans la chapelle du hameau de Poingt-Ravier ? Le programme musical de ces premières Proms était très attractif avec les suites de Bach pour violoncelle données par Ophélie Gailard ; une interprétation somptueuse au service d'une œuvre somptueuse. Gâtées par un temps idéal, les Proms se sont d'emblée imposées comme la marque de fabrique du nouveau festival ; cerise sur le gâteau, elles ont bénéficié d'un reportage de FR3 Grenoble diffusé le soir même au 19/20.

Lundi 9 août fut une autre journée de Proms. La soprano Katia Bentz en a été la vedette et s'est avérée être la révélation du festival. Elle a subjugué l'auditoire par son « jeu », la richesse de ses possibilités vocales et son interprétation forçant l'émotion jusqu'aux larmes.

Programmé en clôture, le récital Haendel donné par l'Atelier des Musiciens du Louvre-Grenoble sous la direction du flûtiste Florian

Cousin, a été d'une exécution irréprochable. La soprano Anne-Emmanuelle Davy a merveilleusement interprété les héroïnes des opéras Haendel. L'église était juste assez grande pour le public composé d'estivants et de nombreux valloirins. Sous le charme, il a réservé de chaudes ovations aux interprètes.

L'édition 2010 du Festival Valloire baroque a comptabilisé plus de 1500 entrées. Le Festival semble avoir comblé les « connaisseurs » par le choix exigeant des œuvres et la qualité des interprètes. Nous voulons croire qu'il a également été l'occasion d'une découverte émerveillée pour un nombreux public qui reste habituellement à distance de la musique classique et qui s'est finalement montré séduit par cette nouvelle proposition culturelle.

Les Amis du Festival ont maintenant le regard tourné vers 2011 avec l'ambition de surprendre à nouveau les festivaliers avec une « musique magique » dans un « lieu magique » et de gagner en audience nationale. Pour cela, il est essentiel de poursuivre avec une programmation de très grande qualité, évitant l'élitisme et respectant un esprit de simplicité et d'accueil.

Une image de marque s'est installée que nous devons préserver, d'un festival de grande qualité, familial, lié au patrimoine et imprégné des valeurs de la montagne. C'est l'engagement que prend l'Association.

Dominique Longchamp
Président des Amis du Festival Valloire baroque



Valloire Galibier VTT

Encore une très belle année pour Mickaël Pascal

La saison se termine pour les licenciés du club de Valloire Galibier VTT et au-delà des résultats collectifs, le formidable bilan sportif de Mickaël Pascal est à souligner.

Cette saison, notre Champion du Monde de VTT de Descente Junior 1997, Vice-Champion du Monde 1999 et 2003, médaillé de Bronze aux Championnats du Monde 1998 et 2001, qui est resté 7 ans dans le top 5 du classement de la Coupe du Monde... a encore montré qu'il avait les ressources et surtout l'envie de monter sur la plus haute marche des podiums face aux jeunes pilotes français.

En effet, à presque 31 ans, Mickaël a réalisé une saison "nationale" presque parfaite lui permettant de remporter le classement général des Coupes de France de VTT de Descente avant la dernière manche de Méribel (1^{er} au Lac Blanc, 3^{ème} à Super-Besse, 1^{er} à Oz en Oisans et 1^{er} à Méribel). Il vient ainsi de remporter la Coupe de France de VTT de Descente pour la 3^{ème} année consécutive !

Lors du Championnat de France de Val d'Isère, Mickaël, pressenti comme vainqueur, a malheureusement fait une mauvaise chute lors des séances de reconnaissances et c'est, un peu diminué, douloureux au niveau de l'épaule, du coude et des genoux, que le haut-mauriennais est allé chercher la 3^{ème} marche du podium.

Au plan international, au fil des courses, on a pu s'apercevoir que Mickaël "montait en puissance" et après sa 31^{ème} place à Maribor (Slovénie) et sa crevasion à Fort-William (Ecosse), il a réussi à terminer dans le top 20 lors des autres manches (19^{ème} à Leogang - Autriche-, 11^{ème} à Champéry -Suisse-, 15^{ème} à Val Di Sole -Italie-). Dans ces conditions, on espérait le voir représenter les couleurs du



pays et du Valloire Galibier VTT aux Championnats du Monde de Mont-Saint-Anne (Canada) mais malheureusement, pour des raisons règlementaires, il ne fut pas sélectionné. La FFC ayant pris la décision de n'emmener que 4 pilotes à ces Mondiaux, seuls furent sélectionnés le Champion de France en titre et 2 autres pilotes ayant réalisés des podiums en Coupe du Monde plus un autre ayant réalisé une 6^{ème} place mais étant moins réguliers que Mickaël.

Sûrement déçu de cette non-sélection, Mickaël garde quand même son envie de rouler, sa passion pour le VTT de Descente, et l'an prochain, à coup sûr, on le retrouvera encore sur les podiums nationaux et pourquoi pas lors de quelques coups d'éclats internationaux. Une sélection pour les Mondiaux 2011 (qui auront lieu à Champéry en Suisse, sur une piste qu'il aime) serait une belle revanche !

Parmi les descendeurs du club, 3 "Masters" (pilotes de plus de 30 ans) se sont rendus à Praloup (04) pour les Championnats d'Europe et de France Master de VTT de Descente.

Philippe Mouillet, dans la catégorie des 50-54 ans, décroche une 14^{ème} place européenne et une 9^{ème} place française. Julien Vendries, dans la catégorie des 30-34 ans, manquera de chance et avec une chute dans son run final, terminera 46^{ème} européen et 34^{ème} français pendant que son compatriote Julien Collet réalisera, dans la même catégorie d'âge, une belle 7^{ème} place européenne et 5^{ème} place française à seulement 5 secondes du Champion d'Europe et de France Yoann Paccard !

Bernard Fantinato, Président de Valloire Galibier VTT





Trail du Galibier

22.8.2010 : 210 coureurs au départ, 50 de plus que l'année précédente, c'est déjà une satisfaction et un encouragement à poursuivre. L'accroissement du nombre de participants est surtout sensible sur l'épreuve « reine », les 55 kms.

Beau temps, conditions idéales, quoi qu'un peu chaudes, ce qui a occasionné quelques abandons chez les coureurs les moins bien préparés ou ayant eu des difficultés à s'hydrater en cours de route. De beaux vainqueurs :

Sur les 55 kms, Benoit DE PREVILLE, un normand de St. Nazaire, qui s'entraîne en courant dans la mer à défaut de montagne, devant Martin FRANCOU du ski club Valloire, qui s'entraîne en montagne à défaut de mer... le 3^{ème} étant Olivier ROMAIN, à 1 minute de Martin, chez les hommes ; Sylvie LEJAS de St. Julien en Genevois, devant Léonore PELLACANI, Suissesse de Genève, Delphine BIOLLAZ de Mieussy (la « yaute » était bien représentée) complétant le podium.

Sur les 20 kms : 1^{er} Nicolas FACIN, 2^{ème} Ludovic POMMERET (en phase de préparation de l'Ultra Trail du Mt. Blanc), 3^{ème} Stéphane AVRILLON et chez les féminines : 1^{ère} Claire LAPOUBLE, 2^{ème} Laure PION et 3^{ème} Natacha BOIS.

Le challenge Philippe BARBAROT a été remporté par le couple (dans la vie comme sur l'épreuve) Valentine MALAVOY / Laurent FABRE du 93^{ème} RAM.

Une cinquantaine d'enfants de 4 à 12 ans ont participé au « Trail'Loupiots », organisé par l'Office du tourisme, au cours de l'après-midi.

Les résultats complets sont consultables sur le site internet : trail-dugalibier.com

Sur le site vous trouverez également des photos de coureurs.

Vous pouvez, de plus, visionner le film réalisé par le journaliste de TV 8 Mont-Blanc sur le site « Nature Tour », à la page Trail du Galibier.

Un grand merci à la centaine de bénévoles qui ont bien voulu consacrer une part de leur temps et ont contribué à la réussite de l'épreuve. Un grand merci également au 93^{ème} RAM.

21.8.2011 : du nouveau.

Départ et arrivée à Valloire, ce qui nous permettra de proposer des parcours plus en altitude, même sur les 20 kms, ce qui par ailleurs, accessoirement, réduira les frais de fonctionnement en particulier concernant les transports.

Départ décalés, 7h30 pour les 55 kms et 9h pour les 20 kms, ceci afin de créer plus d'animation sur l'aire d'arrivée.

Et, bien sûr, de nouveaux parcours, de nouveaux « spots », à découvrir pour les participants.



Messe au hameau des Granges



Vendredi 16 Juillet, à la Chapelle Ste Marguerite, au hameau des Granges, a eu lieu la première messe qui a connu un franc succès puisque y assistait une centaine de personnes et que nous avons dû rajouter des bancs à l'extérieur.

Il s'en est suivi un apéritif très convivial et un barbecue de circonstance.

Les enfants étaient à l'honneur puisqu'on ne compte pas moins de 17 enfants en permanence au hameau et un certain nombre pour les vacances.

Depuis de nombreuses années, la chapelle des Granges n'était plus utilisée ; il semblerait que le dernier ondoyé (le neveu de l'abbé ROSSET) l'ait été il y a de cela 50 ans et le dernier baptisé il y a presque 80 ans.

Avec le soutien de la commune, les habitants des Granges ont eu à cœur de remettre en état cette chapelle.



Fan Club JB



Voilà l'automne et une nouvelle saison qui arrive pour JB, Aurore et Maëva. Les dernières nouvelles de Jean-Baptiste sont bonnes, son genou va bien.

Après avoir fait, cet été, de la rééducation et de la préparation physique, JB a repris le ski. Depuis fin août, en Amérique du sud, à Ushuaia, les entraînements et les chronos sont bons.

Alors rendez-vous à Solden le 24 octobre 2010 pour l'ouverture de la coupe du monde (ça va donner !). Pour ceux qui trouvent l'Autriche trop lointaine, la FIS a accordé, cette année, un slalom à Val d'Isère, le 12 décembre 2010. Ce sera le seul slalom de coupe du monde en France. Un jour à ne pas manquer !

J'invite, tous les valloirins et les autres, à venir nombreux, à Val d'Isère, pour soutenir JB, notre champion valloirain ainsi

que l'équipe de France et à vivre un moment inoubliable. Des cars seront affrétés, pour ce déplacement, par le Fan-Club. JB, c'est sûr, donnera le maximum, ce jour-là, pour tous ses fans.

Allez JB, continue à faire vibrer tous tes fans qui seront près de toi tout l'hiver !

Amitiés sportives, Donzel

Les prochains rendez-vous

14 NOV	Levi	09 JAN	Adelboden
04 DÉC	Beaver Creek	14 JAN	Wengen
11 DÉC	Val d'Isère	16 JAN	Wengen
12 DÉC	Val d'Isère	23 JAN	Kitzbuehel
19 DÉC	Alta Badia	25 JAN	Schladming
06 JAN	Zagreb	30 JAN	Chamonix
08 JAN	Adelboden		

École : Semaine du goût

Alors que la semaine du goût était passée (semaine du 11 octobre), le mardi 19 octobre les élèves des classes de GS/CP et de CE2 /CM1 ont préparé ensemble des gâteaux dont quelques ingrédients étaient des ingrédients d'automne. Ils ont cuisiné : des galettes au potiron et des brownies aux noix, aux noisettes, aux noix de pécan et aux noix de cajou. Ils les ont dégustés l'après-midi. Les autres élèves de l'école ont eu aussi la chance d'y goûter. C'était très bon. A refaire !



Quand la musique est bonne !



Le 27 octobre l'Association Route 902, soutenue par la municipalité et l'AEP, a donné rendez-vous à de nombreux spectateurs pour un concert de blues.

Alabama Slim, bluesman de la Nouvelle-Orléans, a entamé, depuis le 15 octobre, une tournée en France et fait un arrêt, dans la station, pour un seul concert sur la scène du cinéma. Les murs en résonnent encore et s'en souviendront longtemps. Ce géant de plus de deux mètres, chapeau, costume trois pièces, cravate, entre en scène et dès les premières notes la magie du blues opère, l'ambiance est créée. Accompagné par le quartet Dixiefrog de Francis Campello à la basse, Bernard Reichstadt à la batterie, Christian Clua à la guitare chant et Thierry à la guitare, il donne le tempo et c'est parti pour un moment de pur plaisir. Sa voix chaude et grave, tantôt douce, tantôt forte, soutenue par des musiciens virtuoses dans les vibratos comme dans les slides, sur un rythme syncopé, interpelle chaque spectateur. Les chants se succèdent tantôt mélancoliques tantôt très rythmés, parfois même dansants, faisant s'agiter les spectateurs sur leurs fauteuils. L'atmosphère se réchauffe, les applaudissements crépitent aux solos de guitares, d'harmonica ou de batterie. Derrière ses lunettes les yeux du bluesman pétillent de malice car lui aussi est en train de partager un moment de réel bonheur avec les musiciens et de complicité avec le public, un véritable moment de jubilation mais aussi de grande générosité. Ses doigts effleurent à peine les cordes de cette guitare qu'il aime, qu'il caresse, qu'il embrasse même. Son blues exprime sa gaieté mais aussi sa tristesse pour les coups durs que la vie lui a donnés lors de l'ouragan meurtrier Betsy en 1965 tristement renouvelé par Katrina en 2005. « The Mighty Flood » fut un moment fort et poignant de la soirée où la « note bleue » a réchauffé tous les cœurs. Cet homme tranquille a su dire que le blues « C'est la musique qu'il aime » et le public ne s'y est pas trompé. Il en a redemandé et a applaudi à tout rompre l'artiste et le groupe Dixiefrog.

Bravo à l'Association Route 902 : une première, réussie, à renouveler, dans ce centre culturel, qui s'ouvre ainsi à toutes les formes de culture.



Un couvain de petits artistes valloirins en herbe :

à l'AEP les cours de solfège, de clarinette, de flûte traversière, de piano n'a rien à envier aux plus grands !



Judo

La reprise des cours, le 9 septembre 2010, avec notre équipe au complet, au dojo municipal :
Edmond Miksa, professeur diplômé d'état, directeur technique
Pierre Fanti, ceinture noire, président du club, enseignant bénévole.
Eric Giraud, ceinture noire, enseignant bénévole

Horaires :

Le jeudi : 16h45 les petits (4 ans et 5 ans)
Le jeudi : 17h45 les moyens
Le jeudi : 18h45 les grands

Cours adultes : le jeudi : 20h à 21h30 cette section reste à créer !!! et peut fonctionner aussi le samedi matin : ju-jitsu, iai do, jo do.
Contact Pierre 06 87 17 56 12
Nos médailles 2010 aux compétitions régionales, notamment la

coupe Louis Gonin à Ugine où nous remportons, associés à Maurienne Judo, le Challenge départemental par équipe (350 participants), sous la direction technique d'Edmond, lui-même troisième au Championnat de France et vainqueur de la sélection Savoie. De très belles performances, alors qu'il consacre l'essentiel de son temps à notre entraînement.
Le groupe des première année (5 ans) déjà très sérieux et très attentifs. Tous les espoirs nous sont permis !!!

Dernière minute : Edmond, avec l'accord du bureau et du président, propose, à compter de cette nouvelle saison, de prendre les enfants dès l'âge de 4 ans.

Pierre Fanti, Président du Judo-Club



Tennis Club

La saison 2010 est terminée.
Les enfants ont pu jouer et progresser convenablement malgré l'absence d'une salle, qui nous a fait défaut surtout lors du mois de mai pluvieux.
Les 2 tournois organisés par le club ont motivé les troupes.
Le tournoi « jeunes » officiel du Circuit Maurienne organisé fin juin a reçu un succès réel auprès des jeunes du TCV et autres petits mauriennais. Le deuxième a eu lieu début octobre et était interne au club. Cette deuxième édition a permis de découvrir 5 autres jeunes joueurs susceptibles de participer prochainement aux différents tournois officiels de la Maurienne.
La saison prochaine est prometteuse avec l'engagement du bureau

du TCV de reconduire ces 2 tournois en 2011, et avec la possibilité de se replier dans la nouvelle salle polyvalente pour d'autres exercices en cas de pluie.
Les entraînements reprendront début mai 2011, avec une possible ouverture de cours pour les maternelles.
D'ores et déjà, nous vous informons que l'Assemblée Générale aura lieu la dernière semaine de novembre.
Nous vous souhaitons à tous une bonne saison hivernale !

Nathalie et Titus, pour le TCV

Les violettes d'Or



Fin mars, tous les adhérents du club « les Violettes d'Or » ont accompagné notre Françoise à sa terre natale. Qu'elle est lourde à porter l'absence d'une amie.
Le dimanche 18 avril, 52 Violettes ont participé au repas de Pâques, prévu au restaurant « Le Thymel », premier tronçon des remontées mécaniques de la Sétaz. Repas copieux et ambiance assurée.

En juin, voyage en Croatie du nord et Slovénie en passant par Venise (déjà relaté dans le Colporteur de juillet 2010).
Les Violettes étaient présentes pour le vide-greniers avec leur vice-présidente Béatrice, animatrice du stand et son fameux nombre de boutons (328).

Les 10 et 11 juillet, à l'occasion des 70 ans de la Bataille des Alpes,

elles sont là, au Fort du Télégraphe, parmi les nombreux bénévoles, chapeautées et habillées comme dans les années 40.
Comme chaque année, le 15 août, à l'occasion de la fête patronale du village, elles animent un char qui a pour thème : l'école est finie, des années 60.

Le 29 août, repas gourmand au restaurant « Le Centre » pour une centaine de convives.
Le 18 octobre, elles repartiront sur un palace flottant, le « Costa Fortuna », direction les îles grecques.

Le club a assuré une permanence tous les jeudis des mois de juillet et août, de 14 heures à 17 heures, salle du Galibier.
La recette des aînés ruraux « Les Violettes d'Or » de Valloire : « tout faire pour bien vieillir ».

La Présidente Nicole Briet-Dubois



L'association « Toute la Magie » a effectué son baptême de défilé de chars lors de la fête patronale de Valloire avec une nouvelle recrue : l'ours Pimousse, devenu actuellement mascotte du club de magie valloirain. Les magiciens et apprentis magiciens étaient présents pour amener le soleil lors de ce défilé ; ils ont également apporté un peu de rêve grâce aux tours de magie, offert des

Toute La Magie

baguettes magiques et même des sculptures sur ballons, de quoi ravir les passants, le tout sous une pluie de confettis !
Pimousse, très à l'aise dans sa nouvelle ville, a pu assister aux spectacles de magie et aux stages, toujours aussi demandés, mis en place avec le centre culturel de Valloire. Et ce n'est pas tout, car pour la troisième année, les visites au fort du télégraphe de l'association « Valloire Patrimoine et Culture » ont été animées d'un parcours ludique et d'un spectacle de magie. Pour la première fois, on notera la présence exceptionnelle du Père Touras, ainsi qu'une séance photos avec notre cher ours.
A savoir qu'un spectacle de magie (« Eux = Magie Comique² ») est en cours d'écriture, réalisé par Clément Montmain et Quentin Masse il proposera aux spectateurs de devenir à la fois acteurs et « cobayes » de nombreuses expériences. Au programme : magie, illusions, mentalisme, paranormal et même hypnose seront de la partie.

Et n'oubliez pas, si vous désirez rejoindre le club de magie, bénéficier d'une prestation, d'un spectacle pour votre structure ou même pour un anniversaire d'enfant, envoyez-nous un e-mail à contact@toutelamagie.net



Plan communal de sauvegarde

Un outil de gestion de crise validé par la Mairie pour une plus grande réactivité et une meilleure efficacité en cas d'évènements.

Version 1 de 09/2010

DOCUMENT IMPORTANT
A CONSERVER A
PORTEE DE MAIN

VALLOIRE

DICRIM

DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS

RISQUES MAJEURS : LES REFLEXES

L'ALERTE

En cas d'évènement majeur, une Cellule de Crise communale se réunit et organise l'alerte de la population. En fonction de la nature de l'évènement, l'alerte peut être donnée par différents moyens d'alerte :

L'Avertisseur de Brume : un son continu de corne de brume est diffusé
Danger. Mettez-vous à l'écoute des informations orales qui vont vous être immédiatement diffusées avec l'Ensemble Mobile d'Alerte, la Sono mobile ou par oral

L'Ensemble Mobile d'Alerte (EMA) ou la Sono mobile : un porte-voix fixé sur un véhicule circule en diffusant un message oral pour tous types de risques
Ecoutez PUIS suivez les consignes diffusées

La Radio et la Télévision : Radio Valloire diffuse les informations en cas de risque majeur : écoutez le **89.8 FM**

A PREPARER EN CAS D'ALERTE

pour pouvoir évacuer ou se confiner rapidement en cas de besoin

Papiers personnels et médicaments (traitement quotidien), vêtements de rechange et couvertures	Matériel de confinement : ruban adhésif, serpillières pour colmater le bas des portes, radio à piles, etc.
Barres énergétiques et eau, lampe de poche	Pensez à vos animaux domestiques

RECENSEMENTS

- Personnes à mobilité réduite, à haut risque vital ou sensibles en cas de canicule**
Dès à présent, signalez-vous en Mairie pour recevoir une aide spécifique en cas d'évènement majeur. Vos informations resteront confidentielles.

! Pensez aussi à prévenir la Mairie en cas de changement.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRE

sur ce document ou sur les risques majeurs
Contactez la Mairie de VALLOIRE
Adresse email de la commune : mairie@valloire.net
Site Internet du Syndicat du Pays de Maurienne : www.maurienne.fr
Portail du Ministère, dédié à la prévention des risques majeurs : www.prim.net

Bailleurs de logements touristiques

Affichez ce document dans vos appartements !
Il est disponible à la mairie ou sur le site Internet de la commune.

LES BONS REFLEXES EN CAS D'EVENEMENT MAJEUR
SUR LA COMMUNE DE VALLOIRE

DANS TOUS LES CAS

Ecoutez la radio Radio Valloire 89.8 FM
Pour vous informer de l'évolution de la situation

Ne téléphonez pas sauf en cas d'urgence
Pour libérer les lignes pour les secours

N'allez pas chercher vos enfants à l'école
Leurs enseignants s'en occupent !

Pensez à venir en aide aux personnes vulnérables

Inondations Torrents c Fermez les portes, fenêtres, soupiraux N'allez ni sur les berges ni sur les ponts TORRENTS : Eloignez-vous du cours d'eau SINON Montez à pied dans les étages Gagnez les hauteurs en vous éloignant	Mouvements de terrain h Coupez le gaz et l'électricité Evacuez les locaux touchés Eloignez-vous de la zone dangereuse	Séismes k Si vous êtes à l'intérieur, abritez-vous sous un meuble solide Evacuez les locaux touchés. Coupez le gaz et l'électricité Si vous êtes à l'extérieur, éloignez-vous des bâtiments	Phénomènes Météo r Renseignez-vous Soyez vigilants Rentrez chez vous Fermez les ouvertures et les volets	Avalanches t Renseignez-vous Soyez vigilants Evitez les randonnées en montagne Rentrez chez vous Fermez les ouvertures et les volets orientés vers l'amont	Rupture de digue e Gagnez les hauteurs en vous éloignant
--	--	---	---	--	---

NUMEROS UTILES

Numéro d'urgence européen 112	Urgence Médicale 15	Sapeurs Pompiers 18	Gendarmerie 17
--------------------------------------	----------------------------	----------------------------	-----------------------

PUIS en cas de constatation d'un phénomène majeur

Mairie de VALLOIRE : 04 79 59 03 11

Le martelage est un acte majeur de la gestion durable de la forêt, il assure la transition entre la sylviculture et la commercialisation des bois exploités, entre la gestion patrimoniale et la gestion commerciale.

Tom et Adlo, les deux beaux chevaux de trait ardennais, qui avaient débardé, à la force de leurs puissants jarrets, dans la forêt des Granges, sont repartis sous d'autres cieux. Le bois débardé a été, dans un premier temps, transporté par tracteur jusqu'à la plate-forme du Col du Télégraphe d'où il est reparti pour la vallée, en camion.

Chaque année le technicien ONF propose à la commune les secteurs pouvant faire l'objet d'une exploitation. Ainsi la commune, après délibération du conseil municipal, a demandé à l'ONF de bien vouloir procéder au martelage de coupes réglées (abattages périodiques d'une portion de bois déterminée dans le cadre de la gestion ordonnée d'une forêt) dans une parcelle située sous le Col du Télégraphe. L'ONF a donc diligencé cinq agents : Norbert Debroize, chef à St-Jean, Serge Truchet de St-Jean d'Arves, Bernard Guédon de St-Julien Montdenis et Bruno Vincilaire de St-Michel sont venus épauler Hervé Lopez dans sa tâche. Rendez-vous était pris le jeudi 14 octobre à 7h30 dans le brouillard et la fraîcheur du matin. Descente vers la parcelle (13 ha) de futaie jardinée (forêt de différentes essences de tous les âges, de toutes hauteurs et diamètres, en un mot irrégulière, ce que sont toutes les forêts de montagne) constituée à 60% de sapins et 30% d'épicéas, les 10% restants étant

Qu'est-ce que le martelage ?

des mélèzes et des pins sylvestres qui ne seront pas touchés. Cette parcelle a déjà été visitée en 2000 et l'on y avait extrait à cette époque 770m3 de bois. Première constatation en 2010 il y a là de très beaux arbres.

Si l'on visite ainsi les parcelles régulièrement c'est surtout dans le but d'une amélioration du peuplement par dépressage et dans le but sanitaire par extraction des arbres qui ont des maladies, du gui ou des blessures.

Après aiguisage de la hachette du marteau forestier, les marteleurs s'enfoncent dans l'épaisseur sombre du bois entre les hauts fûts rectilignes et se mettent en action. Ils avancent en virée pas à pas, c'est-à-dire de front chacun suivant sa courbe de niveau. Tout est calme, silencieux et paisible, seuls les coups de hachettes qui font sauter les flachis (bois mis à nu après avoir fait sauter un morceau d'écorce à la souche des arbres et à 1m30 sur les deux côtés du tronc) et les sons creux des marteaux qui frappent les flachis pour y imprimer le poinçon (l'empreinte en lettres gothiques de l'administration forestière (AF)) résonnent. Ainsi marqués, le bûcheron acquéreur repèrera les arbres à abattre et l'agent ONF vérifiera qu'il a coupé seulement les arbres martelés et pas d'autres (au quel cas procès-verbal sera dressé). Puis prise du diamètre par le compas qui n'est autre qu'un énorme pied à coulisse. Suit un enregistrement individuel sur l'organiseur des données : essence et diamètre de l'arbre. Rappelons que dans un passé pas si lointain l'enregistrement se faisait à la voix et en italien pour plus de sonorités. On laissera trois beaux mélèzes pour qu'ils servent d'ensemenciers, pour une régénération naturelle. Pas de cris, seuls les brames de cerfs qui parviennent de l'autre côté de la Valloirette certainement d'Albanette, remplissent l'air et donnent une profondeur à la forêt. Un petit moment de tristesse pour la néophyte, que je suis, un arbre vient d'être martelé ; il a à peu près 150 ans et était déjà là en 1860 au moment du rattachement de la Savoie à la France ! Le martelage dure toute la matinée. 600 m3 étaient prévus, 430 m3 seront finalement martelés. Le bois sera traîné par tracteur. 6 à 8 m3 à chaque tournée pendant 1h de traîne. Un peu long mais moins

cher que par hélicoptère, 900kg en une fois mais à 22€ la minute ! Cette coupe sera mise en vente sur pied au printemps 2011, puis à l'automne 2011. Si elle n'est pas vendue, la commune l'exploitera en 2012 et prendra l'ONF comme maître d'œuvre, le bois sera vendu en bois façonné et ira au parc à bois des Oeillettes. Tout ce travail dans le but de protéger la forêt, d'améliorer son peuplement, de lui conserver son équilibre, sa diversité, sa régénéscence naturelle. Pour avoir des arbres toujours plus beaux toujours plus sains, du bois à travailler de meilleure qualité. Notre forêt se porte bien même si on remarque encore sur certains sujets les marques du fluor qui les ont affaiblis à une époque. De son côté la forêt joue un rôle de protection, assure la moitié de l'approvisionnement des scieries de la région en sapin et épicéa, assure des emplois durables pour la main-d'œuvre locale, contribue à la qualité de l'environnement du maintien de la biodiversité, à la conservation du patrimoine génétique de la faune et de la flore, séduit touristes et promeneurs.

Alberte Retornaz

15

Fleurissement

Malgré une météo en dents de scie le fleurissement estival a été très réussi aussi bien pour les particuliers, les hôteliers, les commerçants, les collectivités que pour la commune. Le jury d'arrondissement a apprécié la recherche, l'inventivité, le mélange des espèces, la luminosité des coloris. Il a admiré en particulier les ponts, la qualité des rosiers et a salué l'effort de tous pour rendre notre village encore plus accueillant. Il a



Alain Dorneau, nouveau venu dans l'équipe technique de la commune, 50 ans, marié, deux grands enfants de 22 et 19 ans, remplace au poste de VRD (Voirie et Réseaux Divers), depuis le mois de juillet, André Grange, parti à la retraite. Originaire de l'Oise, il a toujours occupé des postes de responsable aux services techniques des différentes communes qu'il a traversées.



Il a débuté à St Maximin (Oise) à la tête d'une équipe de 10 agents communaux, puis ayant réussi au concours d'agent de maîtrise il s'est déplacé à Montpellier (Hérault) où, détaché au centre historique de la ville, il a travaillé de concert avec les ABF pour les bâtiments, la restauration de chapelles, les travaux dans les églises. Il a quitté la mer pour la montagne et est arrivé à la station Les Angles (Pyrénées-Orientales) et cette fois-ci y a créé et développé un centre technique, jusque là inexistant, d'une trentaine d'agents. Enfin il quittera les Pyrénées pour les Alpes en s'installant à Bourg-Saint-Maurice-Les Arcs, intégrera la mairie annexe des Arcs, réussira au concours de contrôleur de travaux et aura en charge le service études et travaux neufs des bâtiments où il œuvrera à la création d'un parking couvert de 300 places, du centre des Congrès, du deuxième parking de Bourg, de la restauration de chapelles... Arrivé début mai à Valloire, il a commencé à travailler en binôme avec André Grange pour reconnaître le terrain et les dossiers en cours. Ainsi le passage s'est fait en douceur. Bien sûr il lui faudra malgré tout une période d'adaptation pour perfectionner toutes ses

connaissances, mais c'est un homme plein d'entrain et de volonté qui s'est attaqué à des dossiers importants comme la traversée des Verneys, le dégrilleur, le raccordement des eaux usées du camping et de sa passerelle, le problème et la solution du talus du Serroz, la berge à rehausser au Moulin Benjamin, la suite de l'assainissement de Tigny, le monument aux morts, la fuite au Chalet de la Brive, les caveaux au cimetière... la liste est longue. Alain Dorneau reconnaît que la charge est lourde mais pas insurmontable et qu'avec l'aide des services techniques tout devrait bien se passer.



L'automne.

Lorsque la pluie, le froid, le vent
Rouillent et tuent les feuilles à l'automne ;
Lorsque le rire des enfants
Devient une lecture monotone...

Lorsque dans la grisaille du ciel
De noirs nuages se dessinent ;
Lorsque plus aucune hirondelle
Dans la fraîcheur ne se devine...

Lorsque le regret dans mon âme
De colère folle se déchaine
Tandis que tourment bien moins calmes
Tous les grands moulins de la plaine...
Chacun sent que se meurt l'été,
Que s'endort peu à peu la terre,
Que dans le temps va s'installer
Le mordant et cruel hiver :

L'oiseau, inquiet, qui voit les cieux
Se vêtir de deuil et d'ennui,
Dans le matin triste et pluvieux
Sans espoir se cherche un abri.

Le chien qui rôde, solitaire,
En quête pour les mauvais jours
De quelque compagnon de misère
Auquel offrir tout son amour,
Croise au hasard de son chemin
Un Pierrot las, abandonné
Par une lune sans chagrin
Qui rejette son amitié...

Dans le vent monte la feuille morte,
Dans le nid piaille l'oiseau transi,
Les souvenirs, à ma porte,
Me racontent le soleil enfui !

Claudine Grange (Les Choseaux-Ville)



L'oiseau chanteur

Il était là, ce merveilleux chanteur :
tous les matins, dès cinq heures,
Il réveillait toute sa nichée... Du
haut de son grand sapin, près du
chalet voisin,
Son chant merveilleux saluait l'aube
naissante, sous la lumière vive de la
chapelle de Geneuil.
Un peu plus loin, au Praz, sur son
mélèze, un autre, un congénère, lui
répondait...
Et pendant trois heures durant, mon
village devenait un concert magni-
fique :
Chants d'oiseaux incroyables, admi-
rables et magiques... Et les deux
compères
En rajoutaient toujours, essayant
d'être plus beau que l'autre,
De faire des trilles de plus en plus
compliquées, de plus en plus
belles...
Du coup tout le voisinage s'y mettait
aussi, et le Praz devenait un im-
mense concert,

Une merveille ornithologique, où les
trilles et les doubles croches se ré-
pétaient,
Toujours plus compliquées, toujours
plus belles, toujours plus admira-
bles...

Et puis un matin, je suis resté seul
sur mon balcon... La chapelle était
toujours là,
Mais plus de concert, plus d'oiseau
mélodieux... Juste le grondement
sourd
De la Neuvachette dans le lointain,
et le souffle du vent frais des matins
d'été.
Et je l'ai vu, le bel oiseau. Couché
sur le trottoir, l'oeil terne, les plumes
éparpillées.
Il est mort, le merveilleux ténor, et
son bec cassé ne laissera plus
échapper son chant d'amour...
Du coup, au Praz, un silence triste
s'est installé :
Plus aucun oiseau ne célèbre l'arri-

vée de l'aube naissante, le concert
s'est envolé...
Et je reste seul comme un imbécile
sur mon balcon, le café à la main,
Guettant, l'oreille tendue, le signe
d'un nouveau départ, d'un nouveau
chant,
Sous le regard de la Chapelle de
Geneuil qui se rit, du pauvre fou que
je suis...

Jean-Philippe Meynieu
En souvenir d'Anne-Marie.